

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire), intra-muros
N° 20, rue de la Croix Verte
Projet de construction d'une maison individuelle*

Croisement du *decumanus* D10 et du *cardo* C11 « Boutiques » de l'îlot IX-X 12 d'origine julio-claudienne



Rapport de diagnostic archéologique Sous la direction de Yannick LABAUNE

Numéro d'arrêté préfectoral : 2019/341 du 12 juin 2019
Code opération patriarche : 043561
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2019.8

Novembre 2019
Autun: **S**ervice **A**rchéologique de la **V**ille d'**A**utun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN (Saône-et-Loire), intra-muros
N° 20, rue de la Croix Verte
Projet de construction d'une maison individuelle*

Croisement du *decumanus* D10 et du *cardo* C11 « Boutiques » de l'îlot IX-X 12 d'origine julio-claudienne

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Yannick LABAUNE

avec la collaboration de:

Kevin CHARRIER (Ville d'Autun)
Anne DELOR-AHU (Inrap)
Tristan DESSOLIN (Service archéologique de la Ville d'Autun)
Angélique TISSERAND (Service archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2019/341 du 12 juin 2019
Code opération patriarce : 043561
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2019.8

Novembre 2019
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Données administratives, techniques et scientifiques

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques.....	4
FICHE SIGNALETIQUE.....	7
GENERIQUE DE L'OPERATION.....	9
Introduction	11
I. Contexte géologique et environnement archéologique	13
I.1. Contexte géologique	13
I.2. Environnement pour l'époque antique (d'après M. Kasprzyk).....	13
I.3. Environnement pour l'époque médiévale, moderne et contemporaine	16
II. Mode opératoire de l'intervention	16
II. 1. Stratégie et implantation de la fenêtre d'intervention.....	16
II.2. Méthode d'enregistrement des données.....	16
III. La trame viaire d'époque antique et la limite occidentale de l'îlot IX-X 12	25
IV. Observations chrono-stratigraphiques d'ensemble et phasages des occupations.....	29
IV.1. Phase 1 : horizon argileux primitif de la zone et occupation lâche en terre et bois (?)	29
IV.2. Phase 2 : première occupation antique en dur.....	33
IV.3. Phase 3 : poursuite de l'occupation antique et abandon de l'îlot	37
IV.4. Phase 4 : troncature des vestiges antiques	38
V. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche.....	40
V.1. Un horizon anthropisé laténien ?.....	40
V.2. L'époque antique	41
V.2.1. La trame viaire.....	41
V.2.2. L'occupation de l'îlot IX-X 12 au cours du haut Empire	45
V.2.3. L'occupation de l'îlot IX-X 12 au cours de l'Antiquité tardive	45
V.3. La période post-antique.....	45
VI. Synthèse : état de conservation, profondeur d'enfouissement et intérêt scientifique des vestiges ; impact des travaux envisagés.....	46

Bibliographie sommaire.....	47
Table des illustrations	48
Annexes.....	50
Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques et des maçonneries	51
Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises du mobilier	57
Evaluation du mobilier céramique	57
La monnaie antique.	61
Le « petit mobilier » (pierre, métal, verre, os)	62
Les indices artisanaux	63
Rapport d'analyse radiocarbone.....	64
Annexe 3. Inventaire du mobilier	69
Annexe 4. Inventaire de la documentation.....	70
Clichés	70
Documentation primaire	72
Annexe 5. Listing des points topographiques.....	73
Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention	79

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2019.8
Numéro de site – DRAC : néant
Région : Bourgogne
Département : Saône-et-Loire
Commune : Autun
Lieu-dit / adresse actuelle : 20, rue de la Croix-Verte
Cadastre : AE 157
Propriétaire du terrain : xxx
Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant
Aménageur : M. et Mme Eric Federico, 25bis route de Beaune, 71400 AUTUN
Cordonnées Lambert (moyennes) 93 : x = 799360,283 ; y = 6651315,567

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive : 2019/341 du 12 juin 2019
Numéro de l'arrêté préfectoral portant attribution du diagnostic d'archéologie préventive au service archéologique d'Autun : 2019/396 du 05 juillet 2019
Numéro de la décision portant désignation du responsable scientifique : 2019/584 du 03 septembre 2019
Responsable scientifique : Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Opération : diagnostic archéologique
Code opération Patriarche : 043561
Réalisée en phase terrain par : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la ville d'Autun) ; Yannick LABAUNE (service archéologique de la ville d'Autun) ; Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun)
Phase terrain : 9-13 septembre 2019
Raison de l'intervention : projet de construction d'une maison individuelle
PC n° 071014 19 A0006 : déposé par M. Federico, reçue en préfecture de Région (SRA) le 15 mai 2019
Emprise du diagnostic totale : 661 m²
Superficie totale de la fenêtre de diagnostic : 88 m²
Taux d'ouverture « utile » : 13,31 %

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1
Nombre de pages : 84
Nombre de figures : 39
Rédaction : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)
Expertise céramologique antique : Anne DELOR-AHU (Inrap)
Expertise monnaie antique : Kevin CHARRIER (ville d'Autun)
Expertise « Petit mobilier », indices artisanaux, éléments architecturaux : Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)
Cartographie, DAO, PAO : Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)
Inventaire, gestion du mobilier : Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

LES RÉSULTATS

Surface sol actuel : entre 319,50 et 320,20 m NGF

Profondeur moyenne d'enfouissement des horizons antiques : 0,20 à 0,40 m

Toit des horizons antiques conservés : entre 319,15 et 319,70 m NGF

Puissance stratigraphique : 0,50 m en moyenne

Substrat atteint

Mots clés :

Sur la chronologie : I^{er} s. ap. J.-C.

Sur la nature des vestiges immobiliers : chaussée antique (*decumanus* D10), trottoir, « boutiques »

Sur la nature des vestiges mobiliers : céramique, monnaie, faune, scories, tabletterie

Problématique de la recherche et principaux résultats

L'opération a permis de mettre en évidence le tracé du *decumanus* D10, son trottoir et un ensemble de pièces ouvrant sur la rue (boutiques munies de sols en béton). L'ensemble est très arasé et seuls les horizons du I^{er} s. de notre ère, voire de la première moitié du siècle, paraissent conservés ; ils apparaissent à très faible profondeur, directement sous la couche de terre végétale.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : tranchées remblayées avec compactage

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 25 octobre 2019

Lieu de dépôt provisoire du mobilier : Centre d'Archéologie et du Patrimoine A. Rebourg – Autun

GENERIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Archéologues :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (service archéologique de la Ville d'Autun)

Détecteur à métaux :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :

Tristan DESSOLIN (service archéologique de la Ville d'Autun) : lavage mobilier, inventaire, conditionnement

Yannick LABAUNE (service archéologique de la Ville d'Autun) : rédaction

Angélique TISSERAND (service archéologique d'Autun) : topographie, DAO, PAO

Expertises scientifiques / études de mobilier :

Anne DELOR-AHU (Inrap) : céramique antique

Kevin CHARRIER (ville d'Autun) : monnaie antique

Terrassements :

SNTPAM, Etang-sur-Arroux

Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

Résultats

Introduction

Le projet de construction d'une maison individuelle à Autun, au n° 20 rue de la Croix Verte (**fig. 1**), soit à l'intérieur de l'espace urbain d'époque romaine (**fig. 2**), a entraîné la prescription d'un diagnostic (arrêté 2019/341 du 12 juin 2019). Il a été attribué au service archéologique de la ville d'Autun (arrêté 2019/396 du 05 juillet 2019) et réalisé sous la responsabilité de Yannick Labaune (décision 2019/584 du 03 septembre 2019).

L'équipe du service archéologique de la ville d'Autun, composée de trois personnes (Tristan Dessolin, Yannick Labaune, Angélique Tisserand), est intervenue sur le terrain sur une durée d'une semaine du 9 au 13 septembre 2019.

Le travail de post-fouille (lavage, inventaire, conditionnement, DAO) a été réalisé sur une durée d'une semaine du 16 au 20 septembre 2019.

Le travail de rédaction d'une durée de 4 jours s'est étalé entre le 14 et le 24 octobre 2019. Le travail de PAO a été réalisé les 28 et 29 octobre 2019.

Localisation de l'opération
Carte IGN n° 1014, 1/250 000e ;
Extrait du scan régional © Éditions 2007

Localisation du site ; Carte 1/25 000e
(© IGN 2012).

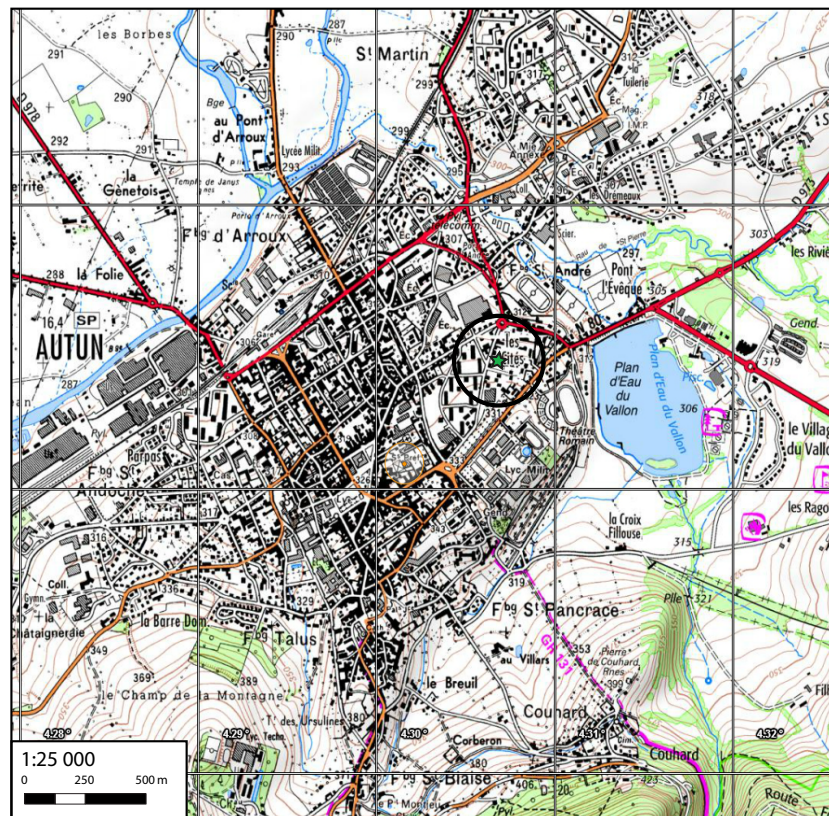
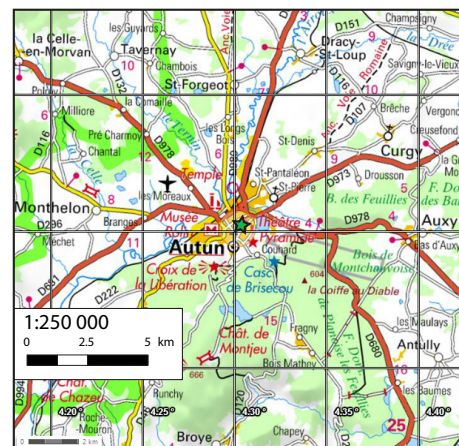


Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN

(1 : 250 000, 1 : 25 000).

DAO Y. Labaune



I. Contexte géologique et environnement archéologique

I.1. Contexte géologique

La ville s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires recouverts de dépôts lacustres permien en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux. Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixante de kilomètres vers le sud-ouest (**fig. 3**). Plus au nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permien forment le stratotype de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan (Arnaud 2014 à paraître).

L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale, point culminant où s'élève la cathédrale d'Autun (vers 367,62 m NGF), en direction de la plaine alluviale (vers 290 m NGF). Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étagement de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions (Rebourg 1998).

Notre diagnostic est implanté à mi pente, en partie orientale de l'espace urbain, l'altitude moyenne du sol actuel culminant entre 319,50 m et 320,30 NGF.

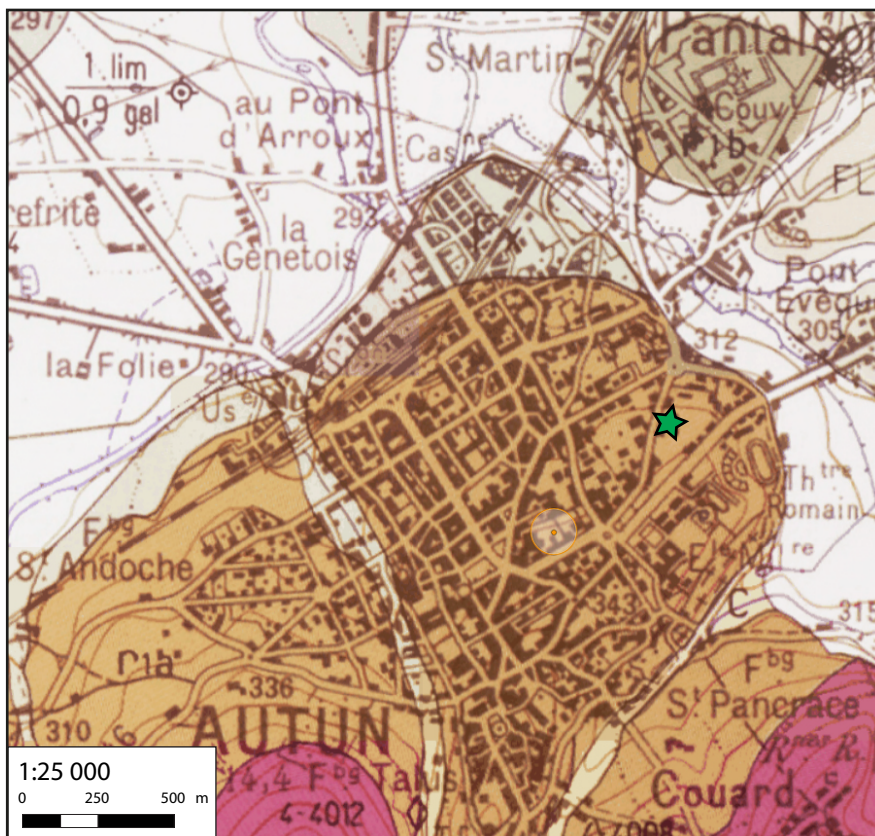


Fig. 3. Localisation de l'opération sur la carte géologique du secteur.
Echelle 1 : 25 000. DAO Y. Labaune.

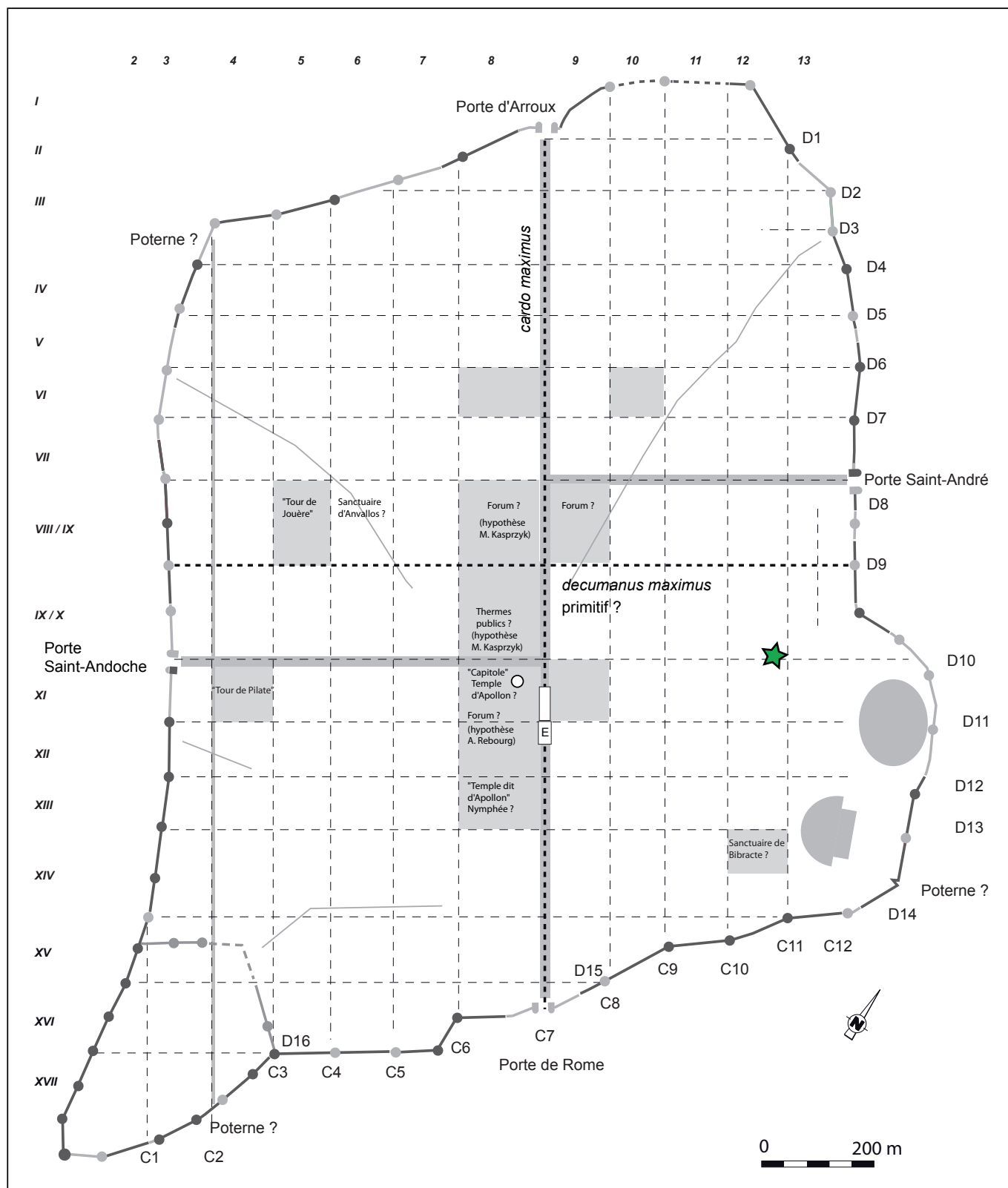
I.2. Environnement pour l'époque antique (d'après M. Kasprzyk)

Ilot IX-X 12 (fig. 4-5)

Découpage ancien :

Roidot 99 (partie sud) et 112

Rebourg IX 12 (moitié sud) et X 12



III-5 : numérotation d'îlot
C4 : cardo secondaire n° 4
D4 : decumanus secondaire n° 4

Ilôt public, terme usuel
du monument
et nature si elle est
connue ou pressentie

Localisation de l'intervention

- Enceinte et tour attestée (archives, élévation)
- Enceinte et tour restituée
- Enceinte réduite et tour attestée (archives, élévation)
- Enceinte réduite restituée
- Canalisation antérieure à la voirie (égout, aqueduc...)

- Rue "exceptionnelle" (bande de roulement d'env. 13 m, trottoirs compris emprise d'env. 20 m)
- Rue "classique" (bande de roulement d'env. 8 m)
- Rue menant à une ou deux portes monumentales
- Rue menant à deux poternes probables
- Place publique (*platea*)
- Escalier monumental

Tracé enceinte, d'après l'étude d'Armelle Fort (2007) ; tracé voirie et numérotation des rues d'après l'étude de Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008) ; numérotation des îlots Alain Rebourg modifiée par Yannick Labaune et Michel Kasprzyk (2008). DAO : Yannick Labaune, SAVA 2009.

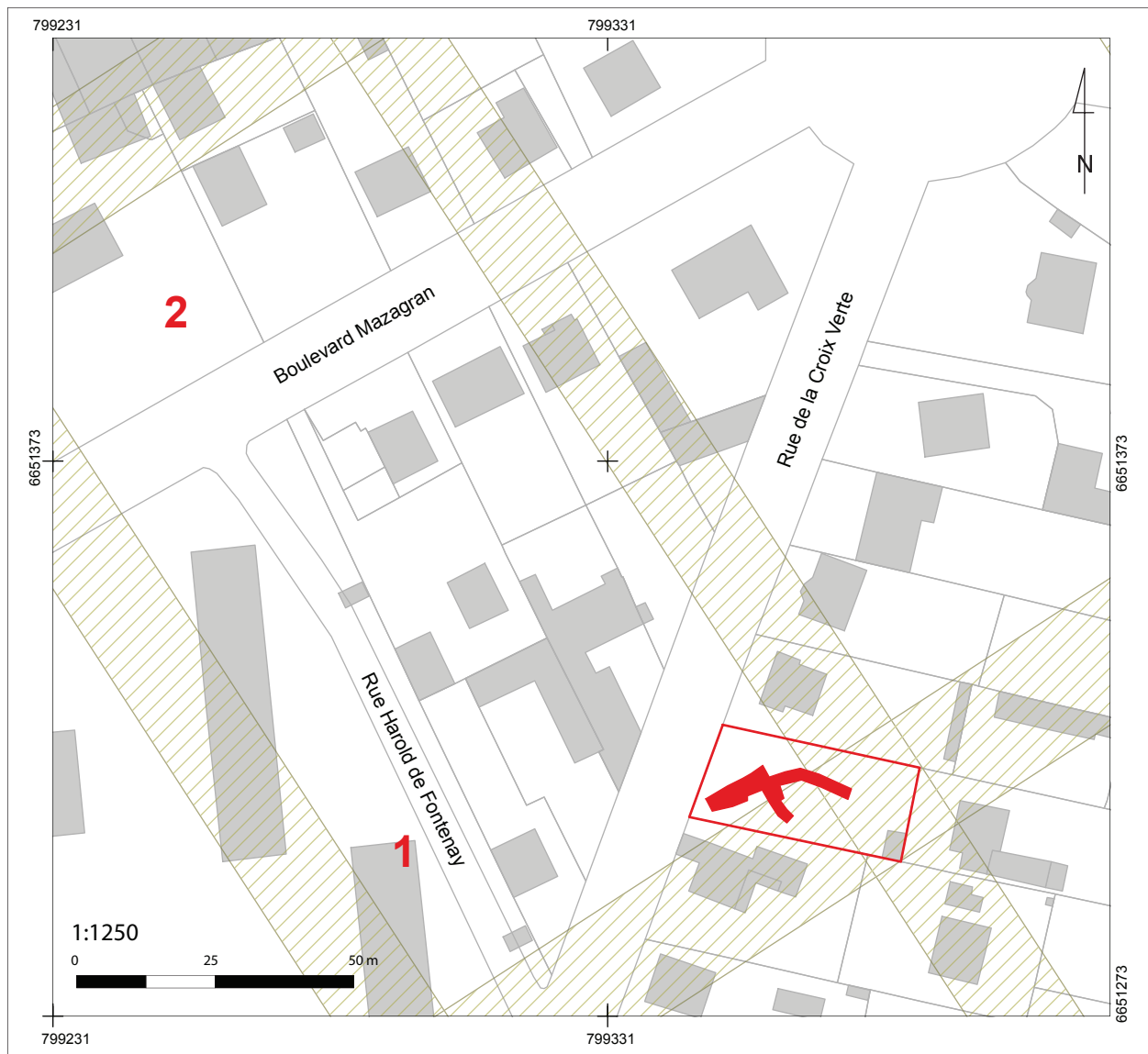


Fig. 5. Plan de l'îlot antique IX-X 12 et localisation des découvertes anciennes.
En rouge, la parcelle sondée et la tranchée réalisée.

Echelle 1 : 1250. DAO A. Tisserand d'après les travaux de M. Kasprzyk et S. Alix.

Interventions archéologiques et découvertes :

[1] En 1960, alors qu'il était en construction, on a découvert à l'est de l'immeuble n° 9 de la cité HLM de la Croix-Verte deux mosaïques, mais aussi des bases de piliers et des fragments de corniche en marbre. La première, sur hypocauste, possède une bande de raccord blanche à rangée de cubes obliques de largeur indéterminée. En partant du bord, on trouve ensuite une bande noire de sept ou huit rangs, puis une bordure de triangles à degrés juxtaposés rouges et blancs, une bande blanche à trois rang et enfin une frise de rectangles de 0,44 m sur 0,66 m. Lors de la découverte subsistaient un rectangle presque intact et deux autres aux deux-tiers détruits. Deux d'entre eux étaient garnis de losanges longitudinaux emboîtés, noir, blanc rouge, blanc, noir, blanc et rouge plein, cantonnés de triangles rouges, le troisième, d'une étoile à quatre pointes noires appuyées sur un carré sur la pointe rouge ; elle était probablement suivie d'une autre étoile. Le losange engendré entre les deux étoiles était blanc (trois rangs de cubes) et en emboîtait un autre rouge. Cette frise de rectangle était bordée d'une tresse à deux brins sur fond noir ; un brin à rang rouge, un rang jaune, un rang blanc, l'autre brin à un rang gris et deux rangs blancs. Cette mosaïque pourrait dater du IV^e siècle.

Fig. 4 (page ci-contre). Localisation de l'opération sur le plan schématique d'Autun antique représentant les rues et les îlots théoriques avec leur numérotation.

Echelle 1 : 25 000. DAO Y. Labaune.

A côté de la précédente, on a trouvé une seconde mosaïque dont un fragment a été conservé. Il montre sur un fond noir une tresse à deux brins rouge et gris avec des cubes blancs sur les côtés, puis une série de bandes blanches, noire et blanches. Entre deux filets noirs, on a une bande de triangles superposés noirs sur fond blanc, puis un filet blanc et enfin une zone unie rouge sombre.

[2] En 1982, A. Rebourg a observé un tronçon de voie, des sols et des structures d'atelier non décrites et non datées.

Lieu de dépôt du matériel :

[1] Autun, Musée Rolin.

Bibliographie :

[1] Informations archéologiques, *Gallia*, XIX, 1961, p. 446-447 ; Stern et Blanchard-Lemée, *Recueil mosaïques*, II, 2, p. 83-84, n° 240 et 241.

[2] Chronique archéologique, *MSE*, LIV, 3, 1983, p. 247 ; Rebourg, *CAG 71/1*, p. 395.

Nature de l'occupation à la fin du Haut Empire :

Habitat. Les structures artisanales en [2] ne sont ni décrites ni datées.

Nature de l'occupation de l'Antiquité tardive :

Habitat aristocratique au IV^e siècle ?

I.3. Environnement pour l'époque médiévale, moderne et contemporaine

La parcelle se situe à l'écart des aménagements d'époque médiévale et moderne, comme le suggère la lecture du plan d'Autun dit de Belleforest de 1580 (**fig. 6**) et du cadastre de 1822 (**fig. 7**). Le plan d'Autun de 1931 levé par les élèves de la section topographie de l'école militaire montre que l'unité foncière diagnostiquée prend place à l'intérieur d'un petit parc paysagé ou d'un verger de plus grande taille (**fig. 8**) : on observe la présence d'un chemin sinueux (visiblement creux) qui rejoint la rue de la Croix-Verte le long duquel sont réparties des arbres. En 1954 les limites foncières de notre parcelle sont désormais fixées, l'absence de construction suggère d'avoir affaire à un jardin (**fig. 9**).

II. Mode opératoire de l'intervention

II. 1. Stratégie et implantation de la fenêtre d'intervention

Compte tenu de l'exiguïté de la parcelle (moins de 700 m²) et des modalités d'intervention (stockage des déblais sur place), une seule fenêtre élargie a été réalisée (**fig. 10**). Le choix d'implantation a été défini en fonction de paramètres scientifiques :

- A l'ouest une fenêtre la plus élargie possible a été ouverte afin de préciser les caractéristiques de l'occupation dans l'angle sud-est de l'îlot IX-X / 12.
- Cette fenêtre est prolongée à l'est par deux antennes destinées à repérer d'une part le tracé du *cardo* C11 et d'autre part du *decumanus* D10, deux rues censées se croiser à l'est de la parcelle selon la documentation dont nous disposons en amont du diagnostic (calage des éléments de voiries attestés à Autun sous SIG).

L'emploi du détecteur à métaux a été systématique, durant ces phases de décapage et de fouille. Cette méthodologie a permis de tendre à l'exhaustivité dans la découverte de « petit mobilier » métallique.

II.2. Méthode d'enregistrement des données

Le contour des différents sondages, mais aussi des différentes structures, a été relevé au tachéomètre.

Le relevé des coupes stratigraphiques a été obtenu manuellement. La description stratigraphique qui va suivre s'appuie sur ces coupes de référence, en complément des plans (**fig. 11-12**).

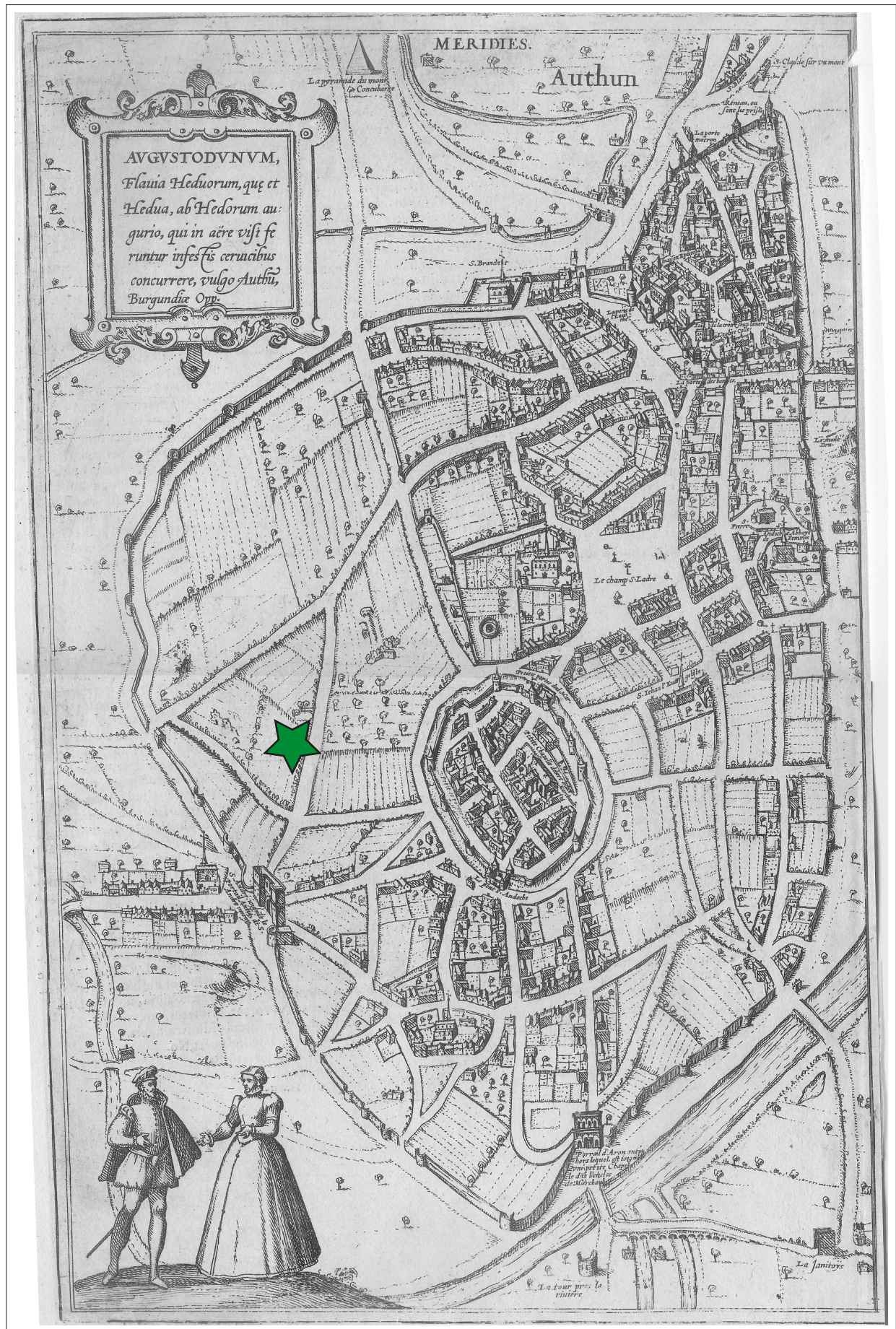


Fig. 6. Localisation approximative du diagnostic sur le plan d'Autun dit de Belleforest, 1580 (parcelles libres de constructions accueillant des activités maraîchères).

DAO A. Tisserand, d'après un document d'archive de la Société Eduenne.



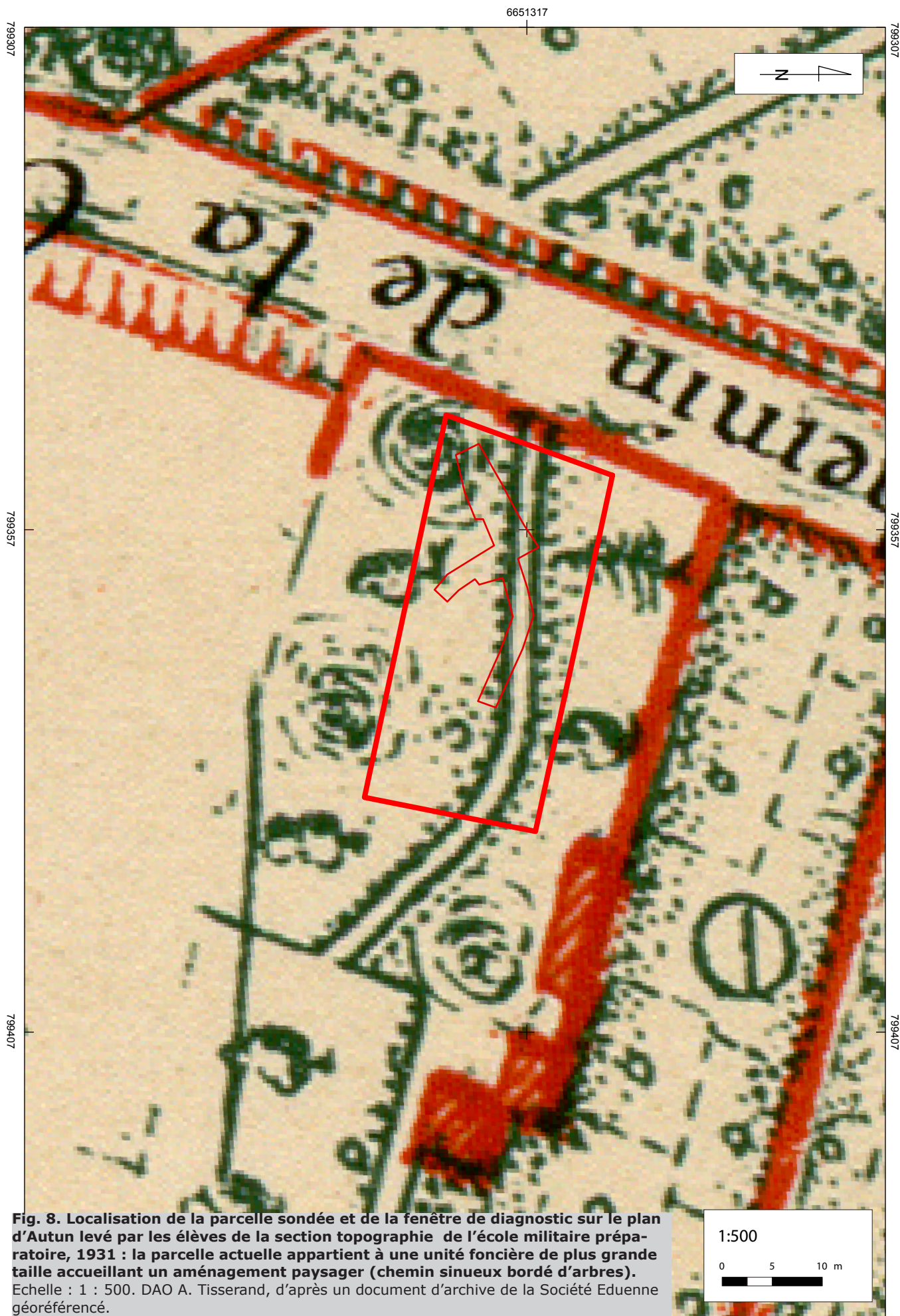


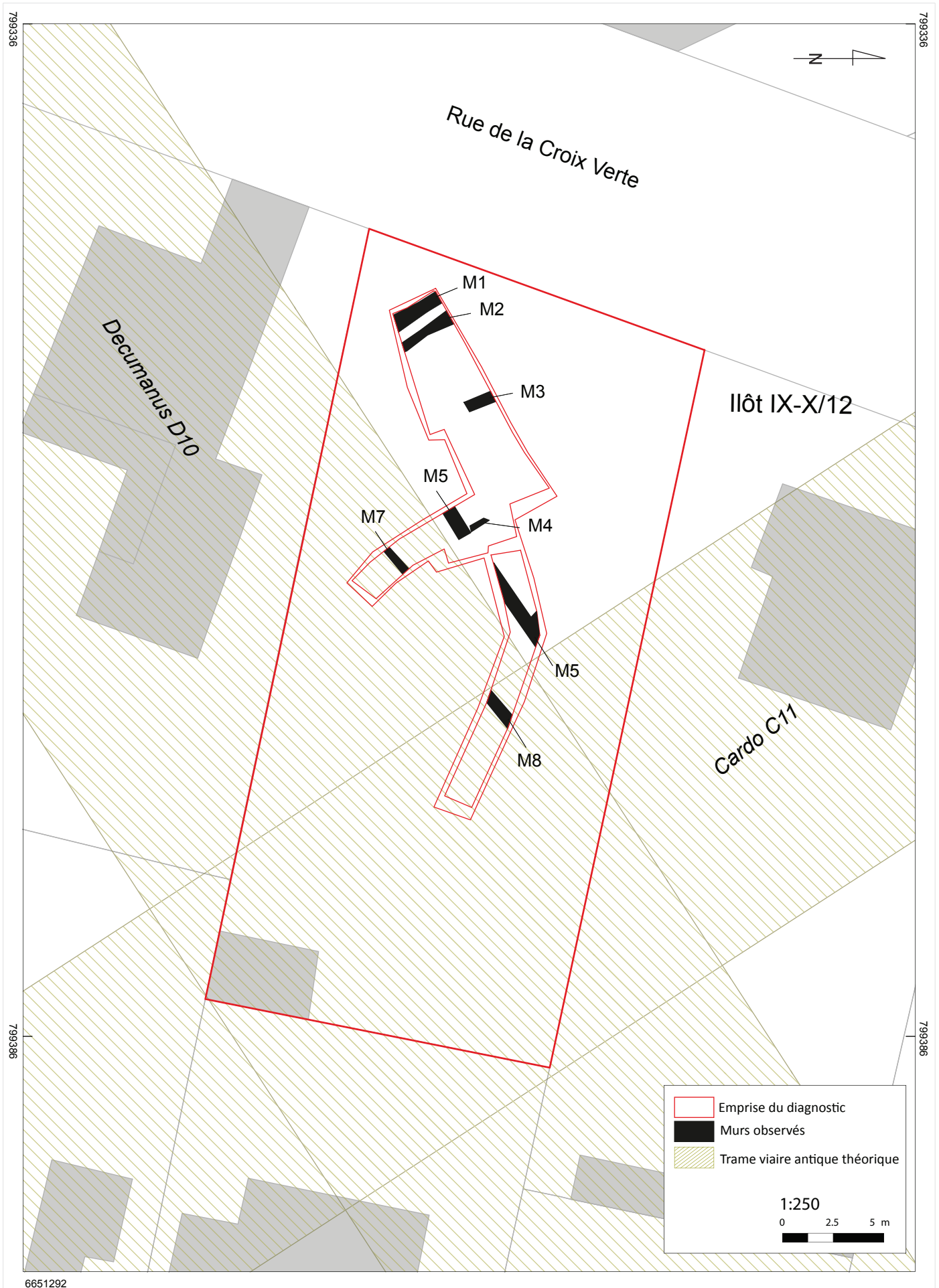


Fig. 9. Localisation de la parcelle sondée et de la fenêtre de diagnostic sur le cadastre de 1954.

Echelle : 1 : 500. DAO A. Tisserand, d'après un document conservé au service archéologique de la ville d'Autun géoréférencé.

Fig. 10 (page ci-contre). Localisation de la fenêtre d'intervention et des principales structures antiques mises en évidence dans son environnement archéologique.

Echelle : 1 : 250. DAO A. Tisserand.



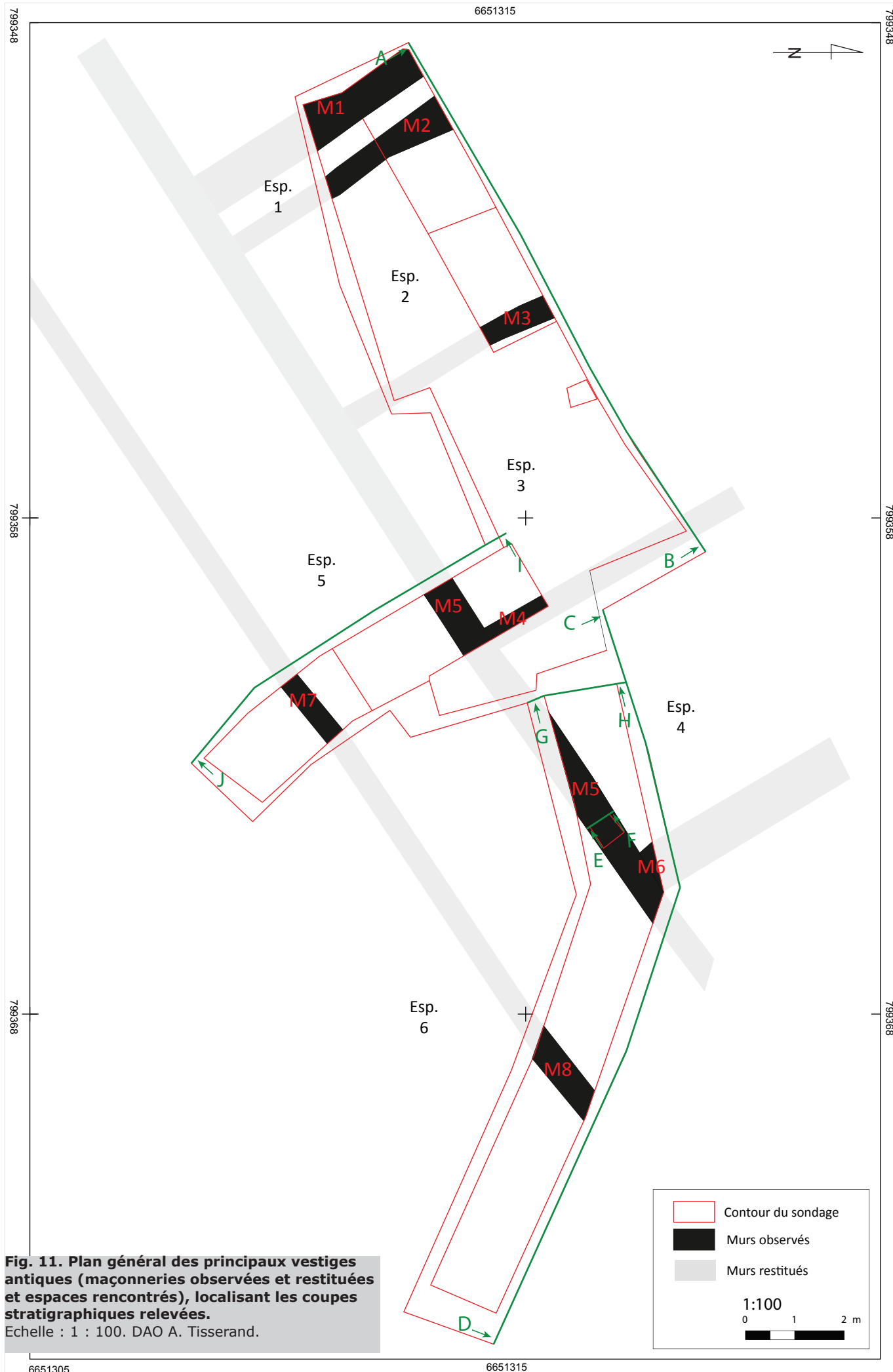


Fig. 12. Relevés de coupes stratigraphiques.
Echelle 1 : 50, à l'exception des coupes EF et GH au 1 : 20. DAO A. Tisserand,
d'après des relevés Y. Labaune.

Au cours de cette opération, 82 unités stratigraphiques ont été individualisées, elles sont numérotées de 1001 à 1082. Un ensemble de 9 maçonneries a été mis en évidence, elles sont numérotées M1 à M9. Un ensemble de 5 espaces ont été distingués.

La description détaillée de ces Unités Stratigraphiques et de ces maçonneries est fournie dans l'**annexe 1**.

Les études spécialisées (céramique antique, monnaie antique) sont fournies dans l'**annexe 2**.

Le mobilier archéologique (lavé et conditionné), les clichés de fouilles et la documentation primaire ont été inventoriés de manière détaillée, suivant les normes émises par le SRA et transmises par courrier en date du 18 décembre 2006. On soulignera que tous les relevés réalisés (plans, coupes) ont été mis au net et sont présentés dans ce rapport. Chaque structure découverte a bénéficié d'une couverture photographique classique (clichés numériques).

Ces inventaires sont fournis dans l'**annexe 3**.

Les relevés topographiques ont été assurés par Angélique Tisserand. L'inventaire des points topographiés et leurs coordonnées est fourni dans l'**annexe 4**.

L'arrêté de prescription et le projet d'intervention du SAVA validé par les services de l'Etat sont fournis dans l'**annexe 5**.

La phase de « post-fouille » a été réalisée au service archéologique d'Autun sur une durée de cinq jours ouvrés. La rédaction du rapport (hors PAO) a été close le 24/10/2019.

III. La trame viaire d'époque antique et la limite occidentale de l'îlot IX-X 12

Description des vestiges

Nous rappelons que pour faciliter les descriptions, le nord conventionnel (direction du « *cardo maximus* ») est utilisé et non pas le nord géographique. De même, nous emploierons par commodité les termes de « *cardo* » (rue nord-sud) et « *decumanus* » (rue est-ouest) consacrés par l'usage.

Le tracé du mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12, M5 (**fig. 10-11**), a été reconnu sous la forme d'une tranchée d'épierrement large de 0,70 m (1032=1042) et d'une profondeur conservée de l'ordre de 0,90 m (**fig. 13**). L'angle sud-est de l'îlot et le tracé du mur de façade oriental de l'îlot IX-X 12 pourraient à titre d'hypothèse avoir été reconnus sous la forme d'une tranchée d'épierrement d'une largeur supérieure à 0,70 m (1042 = M6), dont seule l'amorce a pu être dégagée compte tenu des contraintes techniques et de l'exiguïté de la parcelle (**fig. 11**).

La chaussée du *decumanus* D10 délimitant la bordure méridionale de l'îlot IX-X 12 (espace 6) a été reconnue sur quelques mètres carrés. Elle paraît bombée. Seule la dernière recharge a été dégagée en plan (1037=1050), il s'agit d'un très solide cailloutis composé de blocs et galets compactés d'une taille comprise entre 5 et 10 cm (**fig. 14-15**).

L'espace 5 compris entre le mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12 et la chaussée du *decumanus* D10 est occupé par un trottoir d'une largeur de 3 mètres soit une dizaine de pieds. Les niveaux de circulation du trottoir à l'endroit du sondage ont été entièrement tronqués jusqu'aux remblais de nivellement primitifs (1034) (**fig. 16**).

La bordure de la chaussée est limitée par une maçonnerie (M7, M8) qui vient sceller un aménagement composé de dalles de grès parallélépipédiques juxtaposées et disposées à l'horizontal (St. 1) dont la nature reste difficile à interpréter (**fig. 17-18**) : s'agit-il d'un solide mur bahut soutenant la colonnade du portique de bord de rue ?

Aucun aménagement d'évacuation des eaux de ruissellement n'a clairement été mis en évidence. Toutefois l'espace creux compris entre M8 et la chaussée 1050 d'une largeur de l'ordre de 2 m et d'environ 0,50 m de profondeur a été comblé par un sédiment argileux noirâtre (1075) qui invite à penser que cet espace a pu servir tardivement de caniveau de fortune (**fig. 19**), peut-être au moment où certaines dalles ont été récupérées (1048).



Fig. 13. Aspect du mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12 intégralement spolié, jusqu'aux fondations (1038).
Cliché Y. Labaune, en direction de l'ouest.



Fig. 14. Aspect de la dernière recharge de la rue D10, ici 1037.
Cliché zénithal Y. Labaune.



Fig. 15. Aspect de la dernière recharge de la rue D10, ici 1050.
Cliché zénithal Y. Labaune.



Fig. 16. Vue générale de l'espace 5, un trottoir, dont les niveaux d'occupation ont été totalement écrêtés (il ne reste que l'horizon sous-jacent 1034). Cliché Y. Labaune en direction du nord-ouest.



Fig. 17. Vue générale de la structure St. 1 (1046, 1058) en partie écrêtée par 1047.

Cliché Y. Labaune en direction du nord-ouest.



Fig. 18. Vue générale de la structure St. 1 (1046, 1058) en partie écrêtée par 1047.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-est.

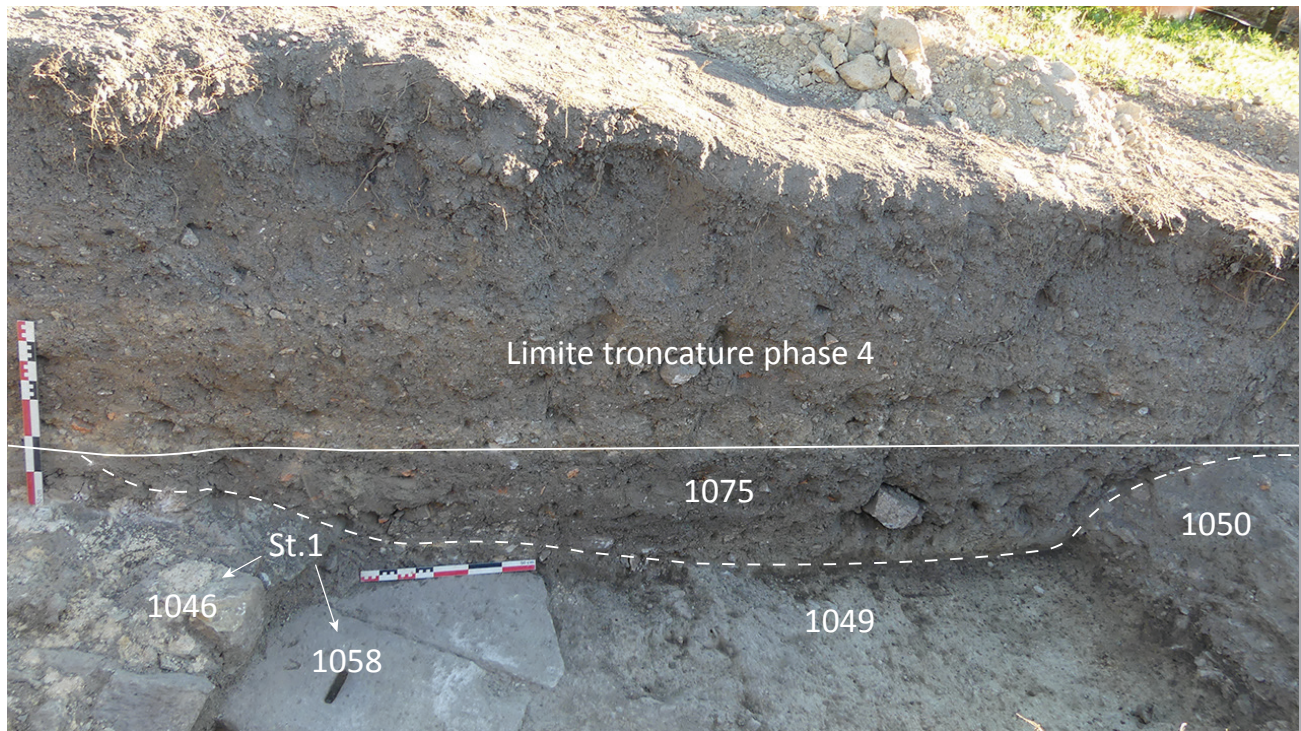


Fig. 19. Vue du sédiment 1075, possible comblement entre St. 1 et la chaussée 1050 dans le cadre d'une utilisation opportuniste comme caniveau de fortune.

Cliché Y. Labaune en direction du nord.

Proposition de datation

L'intervention ne permet ni de fixer chronologiquement l'origine du *decumanus* D10, ni de préciser la période d'utilisation et d'abandon de la voirie et de son trottoir.

Certaines infrastructures comme St. 1 sont peut-être démantelées dès la fin du haut-Empire, le comblement 1048 de la tranchée d'épierrement ne comportant pas d'indices postérieurs aux II^e-III^e siècles.

IV. Observations chrono-stratigraphiques d'ensemble et phasages des occupations

IV.1. Phase 1 : horizon argileux primitif de la zone et occupation lâche en terre et bois (?) (fig. 20)

Description des vestiges

Le substrat en place a ponctuellement été observé au fond de la tranchée d'épierrement 1038 du mur de façade de l'îlot, sous la forme d'un horizon argileux jaune avec des inclusions ferrugineuses qui culmine vers 318,30 m NGF.

Ce substrat paraît scellé sur l'ensemble des secteurs envisagés par un horizon argileux anthropique jaunâtre d'aspect stérile comportant d'assez nombreux charbons de bois qui culmine entre 318,90 m et 319,40 m NGF au niveau du trottoir « espace 5 » et de la chaussée (1034, 1049, 1077, 1059) et entre 318,75 et 318,90 m NGF au niveau des « boutiques » de bord de voie (1040, 1041, 1042) (**fig. 21**).

L'épaisseur de cet horizon semble significative, elle est comprise entre 0,45 et 0,60 m en bordure d'îlot et comprise entre 0,60 et 1,10 m au niveau de la chaussée. En l'absence d'étude géomorphologique son interprétation reste indéfinie.

Seule une structure linéaire orientée nord-sud (1054) interprétée comme une possible sablière paraît inciser cet horizon (**fig. 22**), elle pourrait témoigner d'une première occupation très fugace, n'ayant laissée que peu de traces structurelles et aucun mobilier. L'orientation est divergente par rapport à la trame antique habituellement reconnue à Autun.



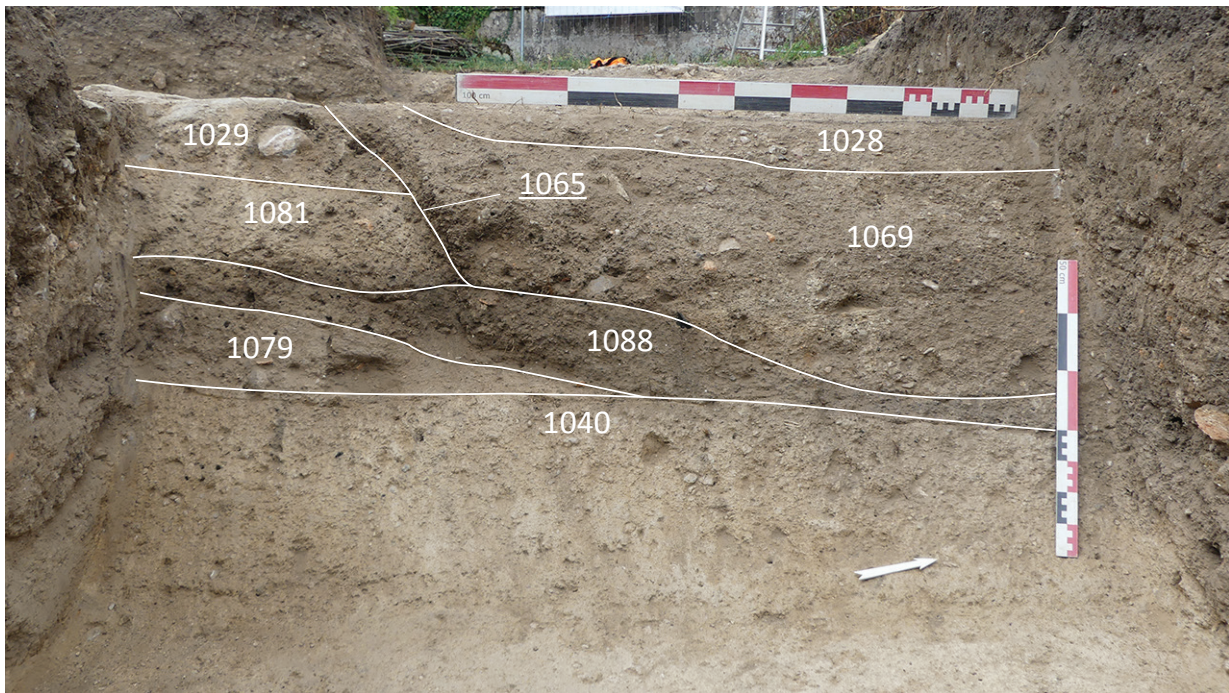


Fig. 21. Phase 1 : horizon argileux 1040 scellé par les niveaux antiques de la phase 2.
Cliché Y. Labaune en direction du nord-ouest.

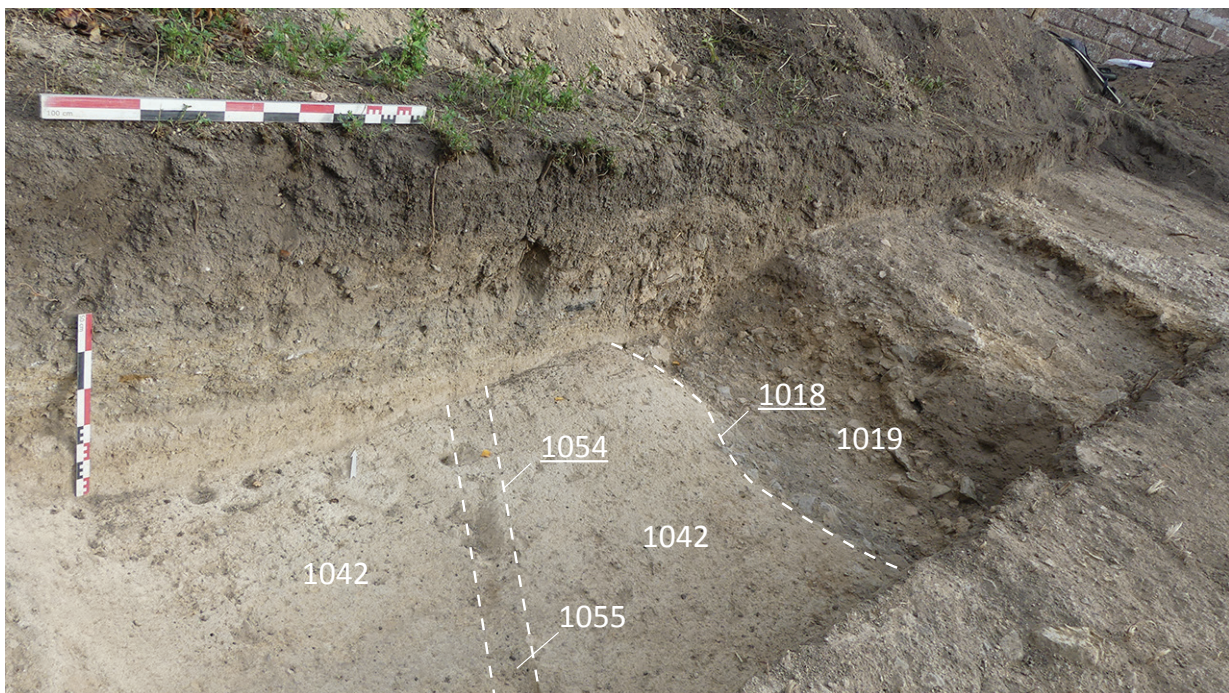


Fig. 22. Phase 1 : structure linéaire fossoyée 1054 remplie de blocs.
Cliché Y. Labaune en direction du nord.

Proposition de datation

Deux analyses radiocarbones, à partir de charbons prélevés sur des horizons distincts (1040, 1077), ont livré une datation laténienne comprise entre le IV^e siècle et le II^e siècle av. J.-C. :

Pour 1077 (**fig. 23**), la datation à deux sigmas est comprise entre 328 et 204 cal av. J.-C. (74,6 % de probabilité) ou entre 384 et 339 cal av. J.-C. (20,8 % de probabilité).

Pour 1040 (**fig. 24**), la datation à deux sigmas est comprise entre 235 et 90 cal av. J.-C. (64,4 % de probabilité) ou entre 356 et 286 cal av. J.-C. (30 % de probabilité).

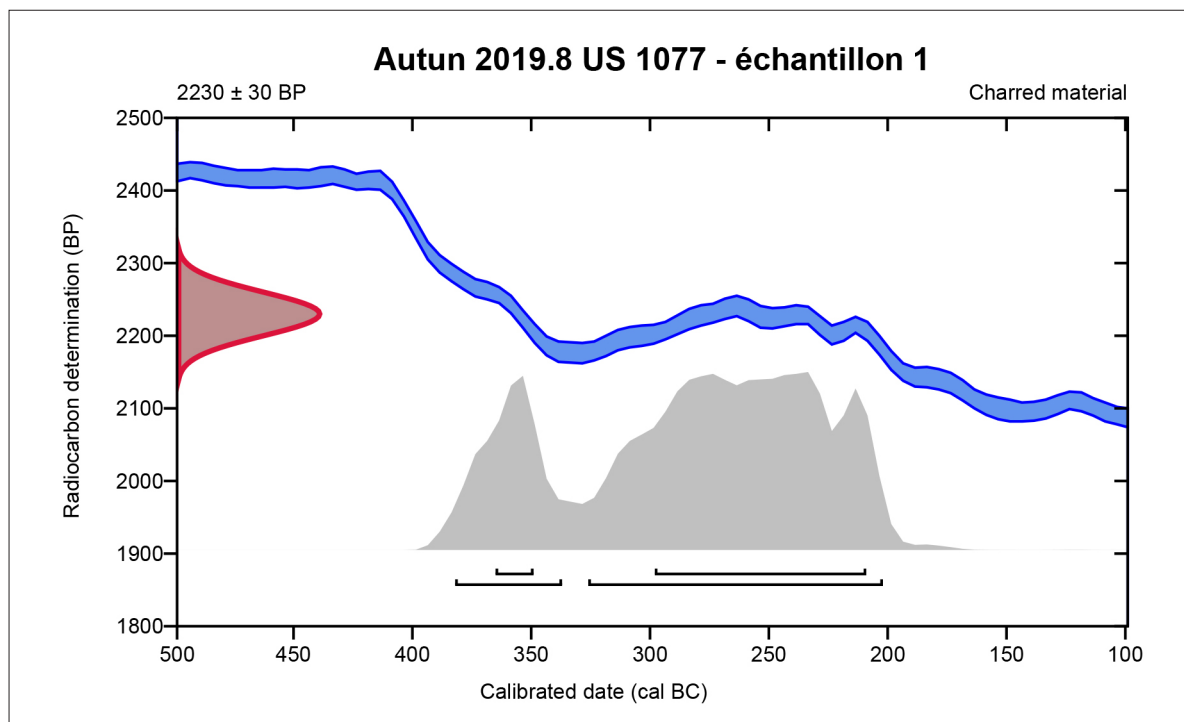


Fig. 23. Phase 1 : datation radiocarbhone de 1077.
D'après Beta Analytic.

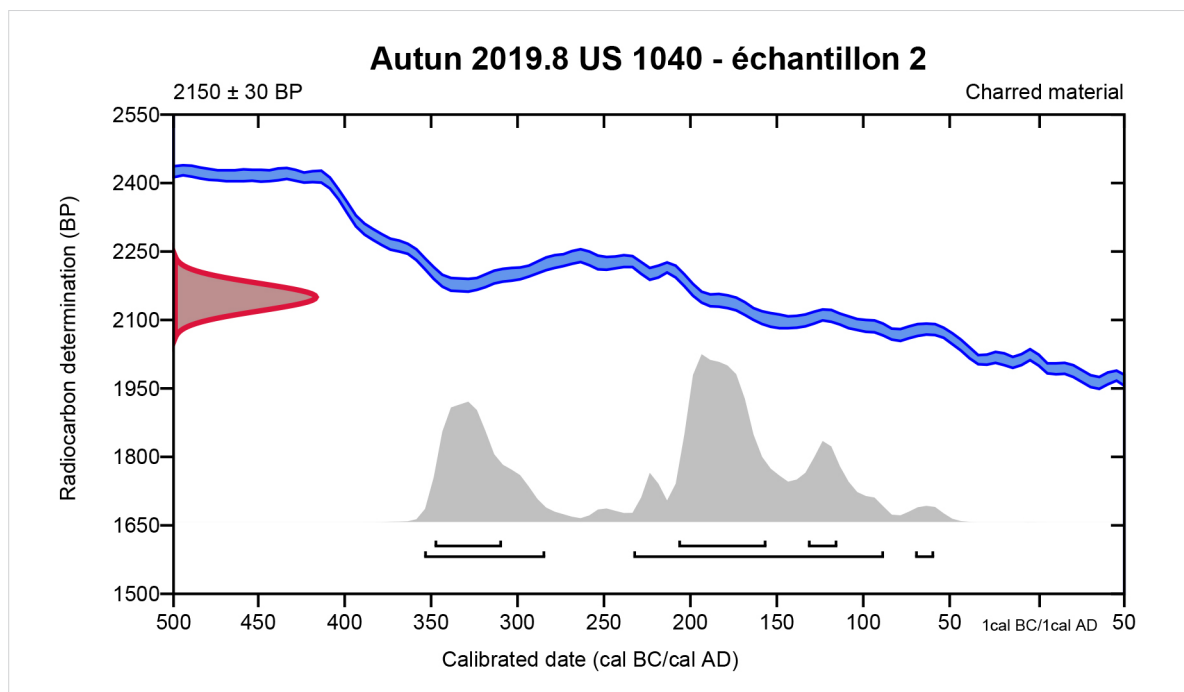


Fig. 24. Phase 1 : datation radiocarbhone de 1040.
D'après Beta Analytic.

IV.2. Phase 2 : première occupation antique en dur (fig. 25)

Description des vestiges

L'intervention a permis de mettre en évidence un ensemble de trois pièces (les espaces 2, 3 et 4) ouvrant sur le trottoir bordant le *decumanus* D10, que l'on peut qualifier de « boutiques ».

La nature du sol a pu être précisée dans les espaces 2 et 3, il s'agit d'un solide béton jaune de bonne facture construit sur un radier (1023, 1056 dans l'espace 2 (fig. 26) et 1024 dans l'espace 3 (fig. 27-28) qui culmine entre 319,20 m (1024) et 319,40 m (1023). Il repose lui-même sur un système de remblais très solides d'une trentaine de centimètres d'épaisseur (1017, 1053 pour l'espace 2 (fig. 29-30)) scellant les horizons de l'état 1. Ces différentes cellules sont séparées par des maçonneries dont il ne reste au mieux que les fondations, d'une largeur assez imposante de l'ordre de 0,50 m (M2, M3).

La profondeur de ces pièces, relativement vaste, reste inconnue, elle est supérieure à 5 m. Leur largeur est comprise entre 3,70 m pour l'espace 2 (soit 12,50 pieds) et 4,70 m (soit 16 pieds) pour les espaces 3 et 4.

Ces pièces soignées semblent coexister avec un espace plus modeste appréhendée sur une faible superficie à l'ouest du sondage, l'espace 1. Sa largeur n'excède pas 0,60 m (si on considère que M1 et M2 sont synchrones), son sol en terre battue culmine à 319,20 m NGF, altitude analogue au sol 1024. Il pourrait s'agir d'un *ambitus* mais les données demeurent trop fugaces pour être affirmatif.

Après cette phase marquée par une occupation soignée en dur, les horizons antiques ont été écrêtés lors de la phase 4.



Fig. 26. Phase 2, espace 2 : vue générale de l'espace 2 et du lambeau de béton de sol jaune 1023=1056.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-est.

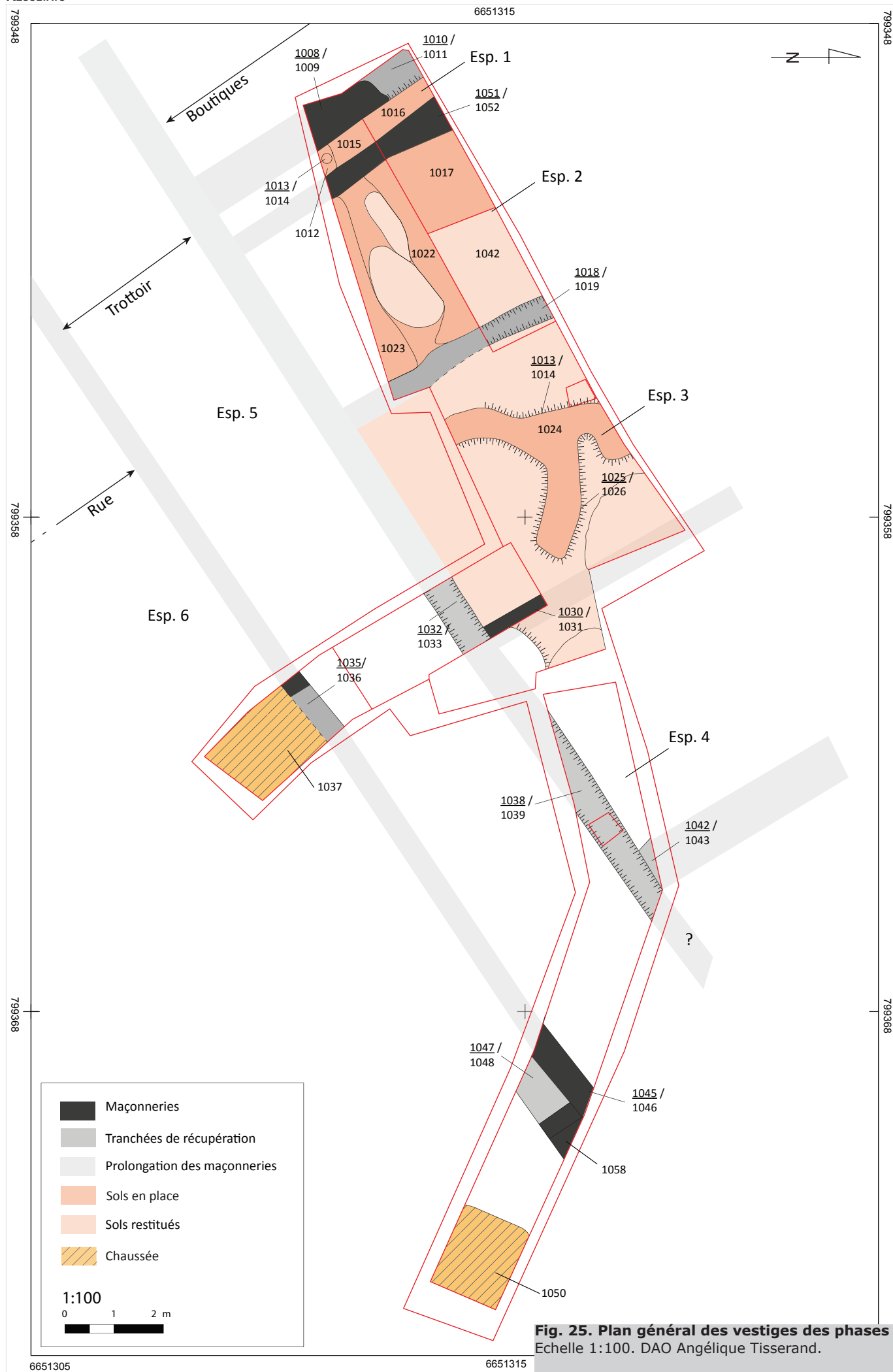




Fig. 27. Phase 2, espace 3 : vue générale de l'espace 3 et du lambeau de béton de sol jaune 1024.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-ouest.

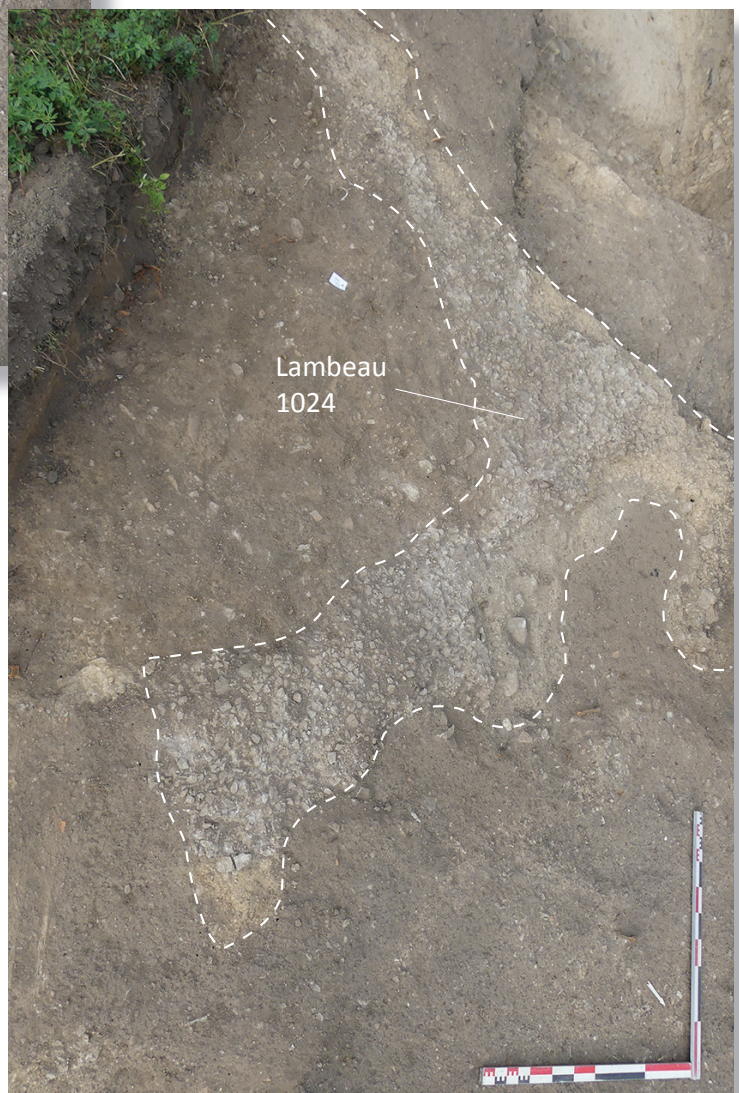


Fig. 28. Phase 2, espace 3 : vue de détail du lambeau de béton de sol jaune 1024.

Cliché zénithal Y. Labaune.



Fig. 29. Phase 2, espace 2 : remblai 1017 de préparation du sol 1023=1056 (sol tronqué à cet endroit).

Cliché Y. Labaune en direction du sud-ouest.



Fig. 30. Phase 2, espace 2 : succession 1053/1017 de préparation du sol 1023=1056.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-ouest.

Proposition de datation

Cette estimation de la chronologie s'appuie sur un mobilier céramique très modeste rencontré au décapage (1001), dans les niveaux de construction (1081) et dans les horizons antiques perturbés par les terrassements de la phase 4 (1003, 1007). Il concerne, selon l'étude céramologique, une « large première moitié du I^{er} siècle ».

IV.3. Phase 3 : poursuite de l'occupation antique et abandon de l'îlot (fig. 25)

Description des vestiges

L'infrastructure St. 1, préservée des décaissements de la phase 4, est en partie démantelée durant la période antique pour récupérer une partie des dalles de grès qui la composent (fig. 31-32). Pour le reste, l'érosion de la phase 4 est telle qu'il n'est pas possible de préciser les modalités d'occupation tardive et d'abandon de l'îlot.



Fig. 31. Phase 3, espaces 5-6 : tranchée de spoliation 1047 de récupération des dalles de St. 1, vidée de son comblement sur le tronçon mis au jour. Cliché Y. Labaune en direction du nord-est.

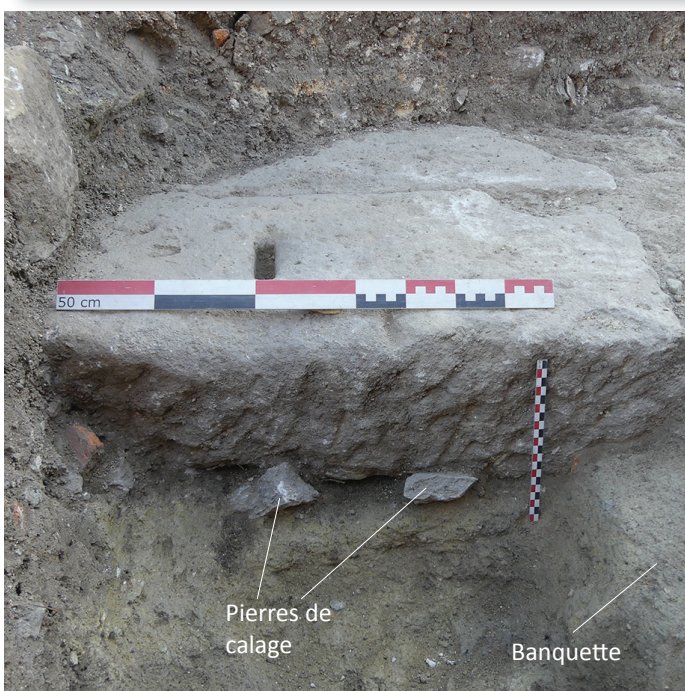


Fig. 32. Phase 3, espaces 5-6 : tranchée de spoliation 1047 de récupération des dalles de St. 1, vidée de son comblement sur le tronçon mis au jour ; les pierres de calage et la banquette d'installation des dalles est visible. Cliché Y. Labaune en direction du nord-est.

Proposition de datation

La tranchée d'épierrement 1048 (récupération des dalles composant St. 1) est comblée par un sédiment brun mêlé à du mobilier céramique des II^e et III^e s. fournissant un terminus *post quem* pour la spoliation (dès la fin du haut Empire ou durant l'Antiquité tardive ?)

La découverte d'une monnaie de Constantin (US 1001 / N° inv. M/043561/001) lors du décapage, malheureusement hors contexte, suggère une poursuite de la fréquentation de l'îlot au moins jusque dans les années 330-331.

IV.4. Phase 4 : troncature des vestiges antiques (fig. 33).

Description des vestiges

La partie occidentale du site semble tronquée horizontalement à l'altitude 319,20 m NGF. Les dernières couches antiques conservées sont fortement abîmées en surface et creusées de fosses peu profondes aux fonds et parois peu lisibles (1004, 1006) qui recèlent un ensemble de petites scories légères calibrées (**fig. 34**).

De multiples fosses plus vastes et profondes, aux contours difficiles à saisir dans le détail, ont mitées la partie centrale du gisement (1002, 1025), ne laissant en place que des lambeaux de stratigraphie antique (**fig. 35**). Elles sont comblées par un sédiment brunâtre très meuble. Il pourrait s'agir d'un ensemble de chablis.

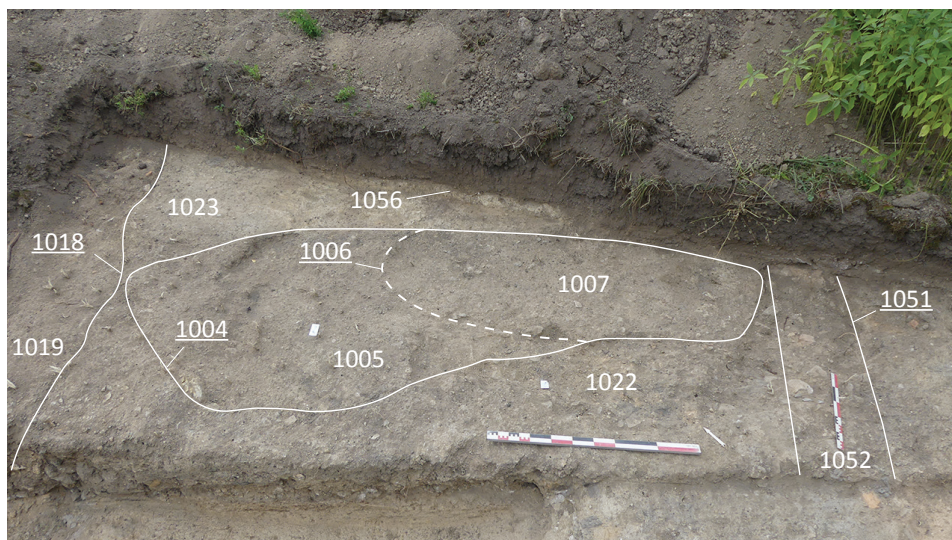


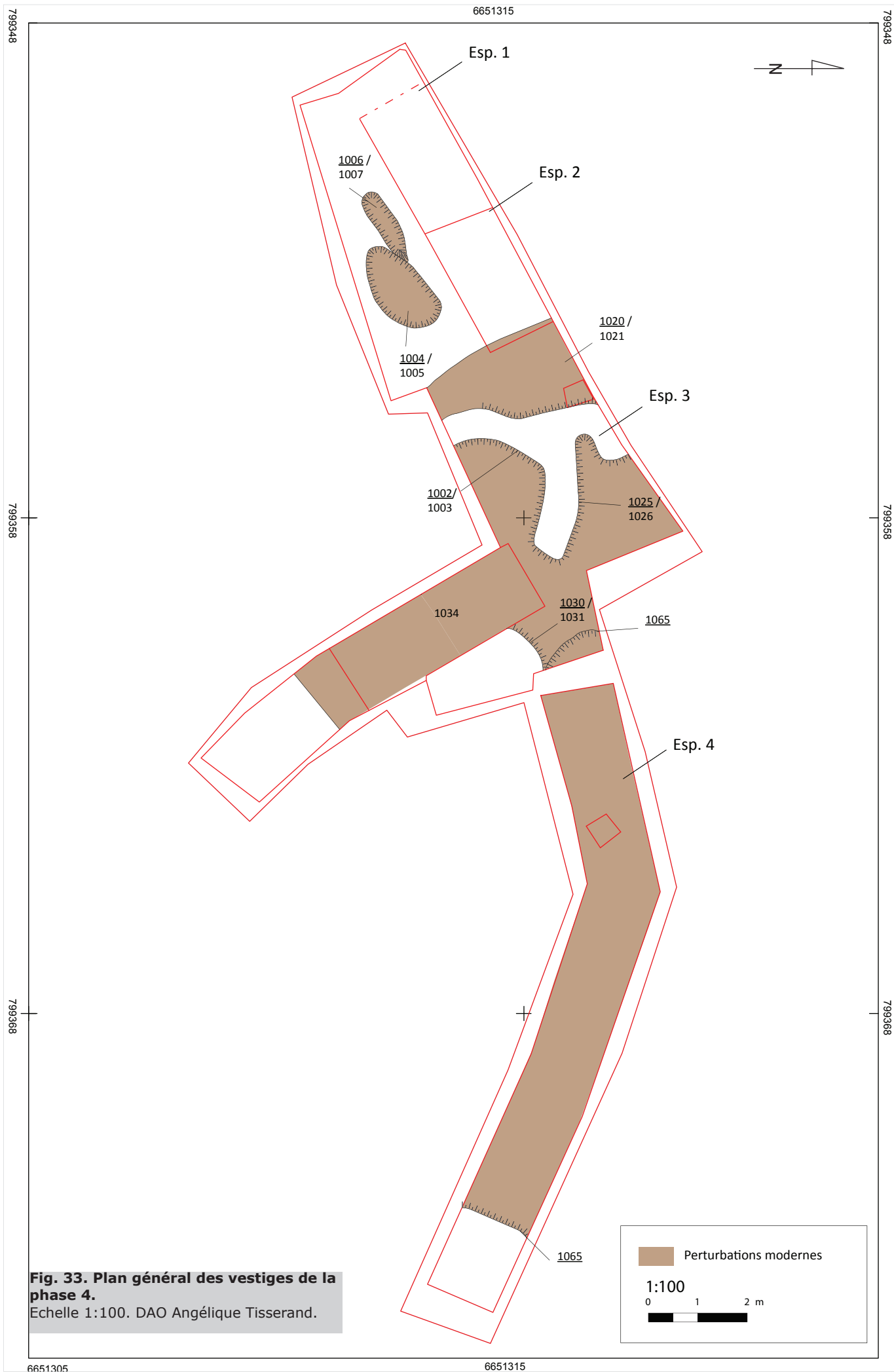
Fig. 34. Phase 4, espace 2 : fosses 1004 et 1006.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-est.



Fig. 35. Phase 4, espace 3 : fosses 1003 et 1026, peut-être des chablis.

Cliché Y. Labaune en direction du sud-est.



A l'est du site, un vaste creusement de forme et dimensions inconnues a été observé (1065). De l'ordre de 0,70 m de profondeur, il mesure au moins une dizaine de mètres sur un axe est-ouest : sa mise en place a entraîné le décaissement de l'intégralité de la stratigraphie antique liée à la phase 2. Ainsi il ne subsiste de l'Antiquité dans ce secteur que les horizons de la phase 1 et les structures en creux (**fig. 36**) telles que la tranchée d'épierrement 1032 = 1038. Cette vaste dépression 1065 est comblée par un ensemble de remblais stratifiés : le fond est tapissé d'un solide cailloutis drainant d'environ 10 cm d'épaisseur composé de galets triés et compactés (1073 = 1074), lui-même surmonté d'un système de remblais argileux très compact d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur (1069, 1070, 1071). Enfin ces différents horizons sont coiffés par un ensemble de sols en terre battue très indurés d'une dizaine de centimètres d'épaisseur (1028, 1068) apparaissant à 319,20 m NGF. Le niveau d'occupation, situé directement sous la terre végétale, est meuble, limoneux à cendreux (1066=1065), il recèle de nombreuses scories légères comme observées dans 1004 et 1006.

L'interprétation de cet aménagement est difficile à saisir dans le détail. De manière très hypothétique, de prime abord on pourrait y voir une plateforme de stabilisation peut-être destinée à recevoir un aménagement de type industriel. On ne relève toutefois aucune trace de fondation significative. L'analyse des plans d'Autun du début du XX^e s. nous apportera une autre piste d'interprétation.

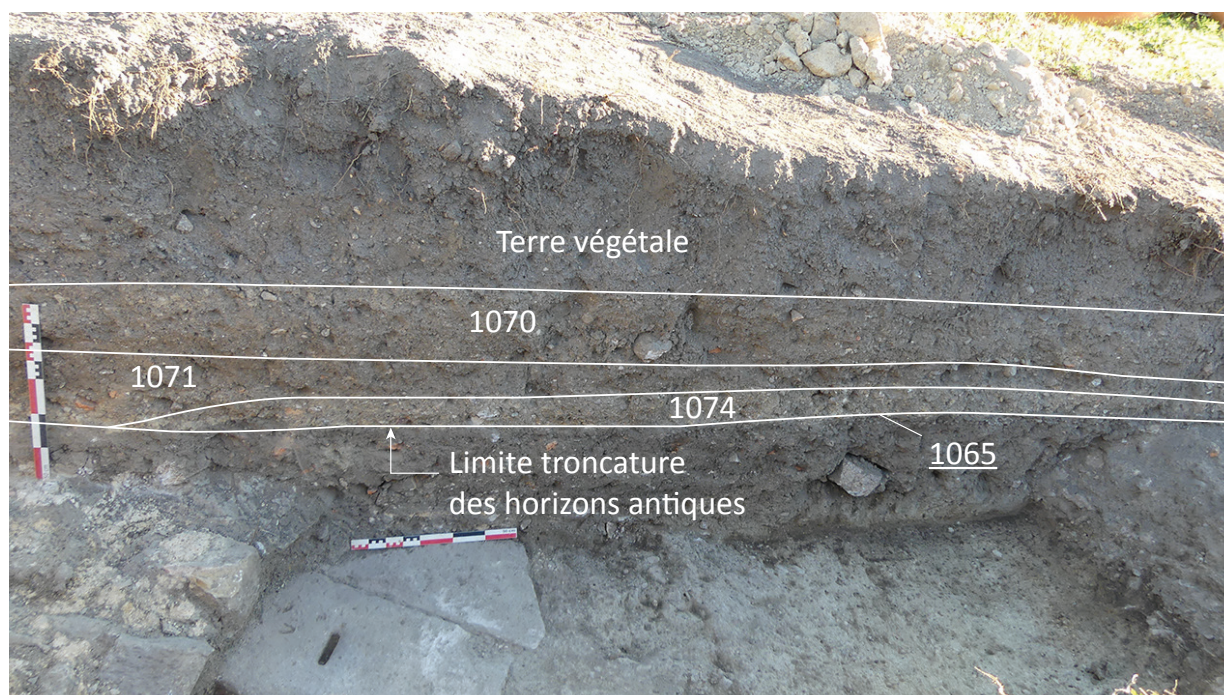


Fig. 36. Phase 4, espace 5 : stratigraphie de la grande fosse 1065 à fond horizontal (1070, 1071 et 1074 qui est un cailloutis drainant).

Cliché Y. Labaune en direction du nord.

Proposition de datation

Dans le comblement des fosses 1004 et 1006 on relève la présence de fragments de verre à vitre transparent et incolore de type industriel et d'une bille en verre coloré qui évoquent le XX^e s.

V. Synthèse et mise en perspective des vestiges dans leur environnement archéologique proche

V.1. Un horizon anthropisé laténien ?

Les premières occupations antiques scellent un horizon argileux anthropisé d'une épaisseur comprise entre 0,60 et 1,10 m, dont la nature, en l'absence d'étude géomorphologique, reste difficile à préciser. Les analyses radiocarbones, menées en deux endroits différents, fournissent une datation comprise entre le IV^e et le II^e s. av. J.-C. Les vestiges d'une possible sablière orientée nord-sud pourraient témoigner d'une occupation laténienne très fugace, n'ayant laissée que peu de traces structurales et aucun mobilier.

Ce type d'horizon a été repéré à relative proximité en 2010 (environ 300 m au sud-ouest) au niveau du boule

-vard Latouche à l'emplacement du bâtiment des Ecoles Méniennes présumées. Il scellait le substrat en place et était lui-même directement coiffé par les niveaux du complexe monumental d'époque romaine. Lui aussi comportait des charbons de bois qui ont bénéficié de deux analyses radiocarbone fournissant des dates relevant également de la période laténienne, comprises entre le IV^e et le III^e s. av. J.-C. (Labaune *et alii*, 2013, p. 21).

V.2. L'époque antique

V.2.1. La trame viaire

L'opération a permis tout d'abord de préciser le tracé de la trame viaire, en particulier celui du *decumanus* secondaire D10 qui ferme la bordure méridionale de l'îlot antique IX-X 12.

Le tracé du mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12 a pu être précisé à partir des vestiges de sa tranchée d'épierrement reconnus sur une dizaine de mètres.

Le sondage a permis de dégager l'emprise du trottoir longeant la rue, mais malheureusement les niveaux de circulation antiques ont été intégralement tronqués à cet emplacement.

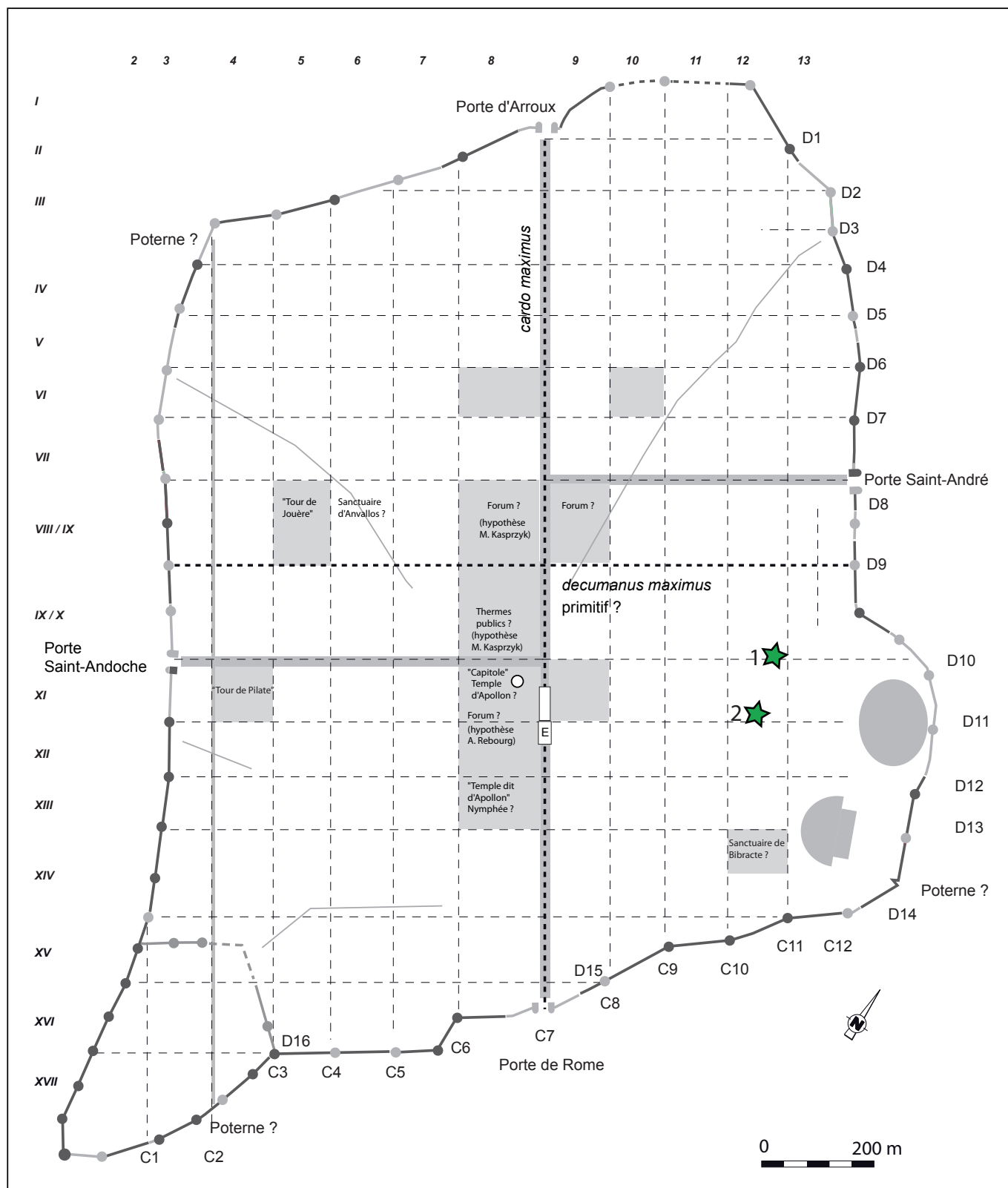
Aucun dispositif de collecte des eaux (fossé bordier ou caniveau) séparant chaussée de la rue et trottoir, ou du moins identifié comme tel, n'a été mis en évidence : à cet emplacement on rencontre une structure St. 1 composée d'une maçonnerie (M7=M8) qui vient sceller un aménagement composé de dalles de grès parallélépipédiques juxtaposées et disposées à l'horizontal dont la nature reste difficile à interpréter. L'hypothèse a été posée d'avoir affaire à un solide mur bahut soutenant la colonnade du portique de bord de rue. A notre connaissance le seul endroit à Autun où ce même dispositif a été reconnu c'est à une centaine de mètres de notre intervention, au niveau de la rue décumane située immédiatement au sud, le *decumanus* D11, qui mène en direction de l'amphithéâtre¹ (**fig. 37-38**) On a remarqué que la dépression d'une cinquantaine de centimètres de profondeur comprise entre St. 1 et la chaussée de la rue a pu servir tardivement de caniveau de fortune, peut-être au moment où certaines dalles ont été récupérées (1048).

Le dernier état de la chaussée, qui paraît bombée, a été dégagé sur quelques mètres carrés (1037=1050), il s'agit d'un très solide cailloutis composé de blocs et galets compactés d'une taille comprise entre 5 et 10 cm.

Quelques grandes tendances peuvent être formulées (**fig. 39**) :

- Le tracé du mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12 observé lors de cette opération est conforme au modèle théorique réalisé à partir des vestiges repérés à l'échelle de la ville (modèle SIG réalisé sous la direction de S. Alix, Inrap) et seul un léger décalage d'un mètre a été mis en évidence,
- La largeur présumée de l'ensemble voirie / *decumanus* D10 – trottoir, de façade d'îlot à façade d'îlot (toujours à partir des découvertes réalisées à l'échelle de la ville) serait de 22 m soit 75 pieds,
- La largeur du trottoir septentrional de la rue D10 observé en fouille est de 3 m, soit 10 pieds, ce qui est globalement cohérent avec les cas de figures généralement attestés à Autun,
- La largeur présumée de la chaussée peut être estimée à 14,50 mètres, soit 50 pieds environ.
- Ce tronçon de rue décumane situé dans la moitié orientale de la ville appartiendrait à la catégorie des rues dites « exceptionnelles », fortement dimensionnées à l'instar du *cardo* principal. On remarquera que ce tronçon se poursuit dans la partie occidentale de la ville en direction d'une des portes monumentales de la ville, la porte Saint-Andoche.
- Le tracé de la rue cardinale C11 doit certainement être revu, un décalage vers l'est étant probable (l'angle entre les deux rues n'a pas été repéré à l'endroit escompté).

1 Sur le site dit des Anciens Tennis, rue de la Croix Verte (Labaune, 2002).



III-5 : numérotation d'îlot
C4 : cardo secondaire n° 4
D4 : decumanus secondaire n° 4

Ilôt public, terme usuel
du monument
et nature si elle est
connue ou pressentie

Localisation de l'intervention

Enceinte et tour attestée (archives, élévation)

Enceinte et tour restituée

Enceinte réduite et tour attestée (archives, élévation)

Enceinte réduite restituée

Canalisation antérieure à la voirie (égout, aqueduc...)

----- Rue "exceptionnelle" (bande de roulement
d'env. 13 m, trottoirs compris emprise d'env. 20 m)

----- Rue "classique" (bande de roulement d'env. 8 m)

----- Rue menant à une ou deux portes monumentales

----- Rue menant à deux poternes probables

Place publique (*platea*)

E Escalier monumental



Dispositifs dalles-muret analogue à St. 1 longeant la chaussée d'une rue actuellement documentés à Autun.
1 : notre intervention ; 2 : rue de la Croix Verte "anciens tennis"

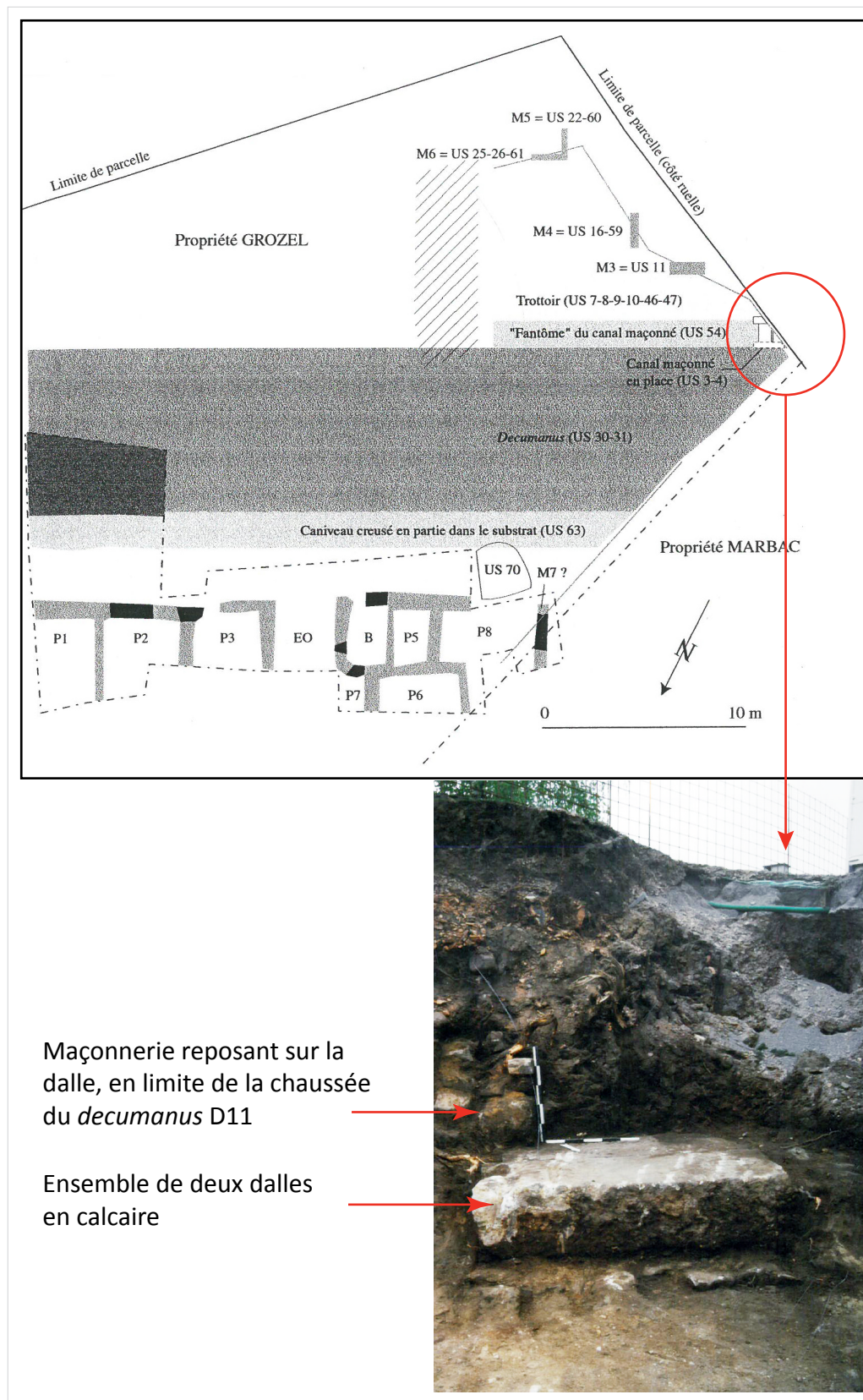


Fig. 38. Vue de l'infrastructure comparable à St. 1 observée en 2002 le long de D11.
DAO Y. Labaune.

Fig. 37 (page ci-contre). Localisation de St. 1 et de son unique comparaison actuellement documentée à Autun, le long de deux rues décumanes, D10 et D11, menant à l'amphithéâtre situé à proximité.

DAO Y. Labaune.

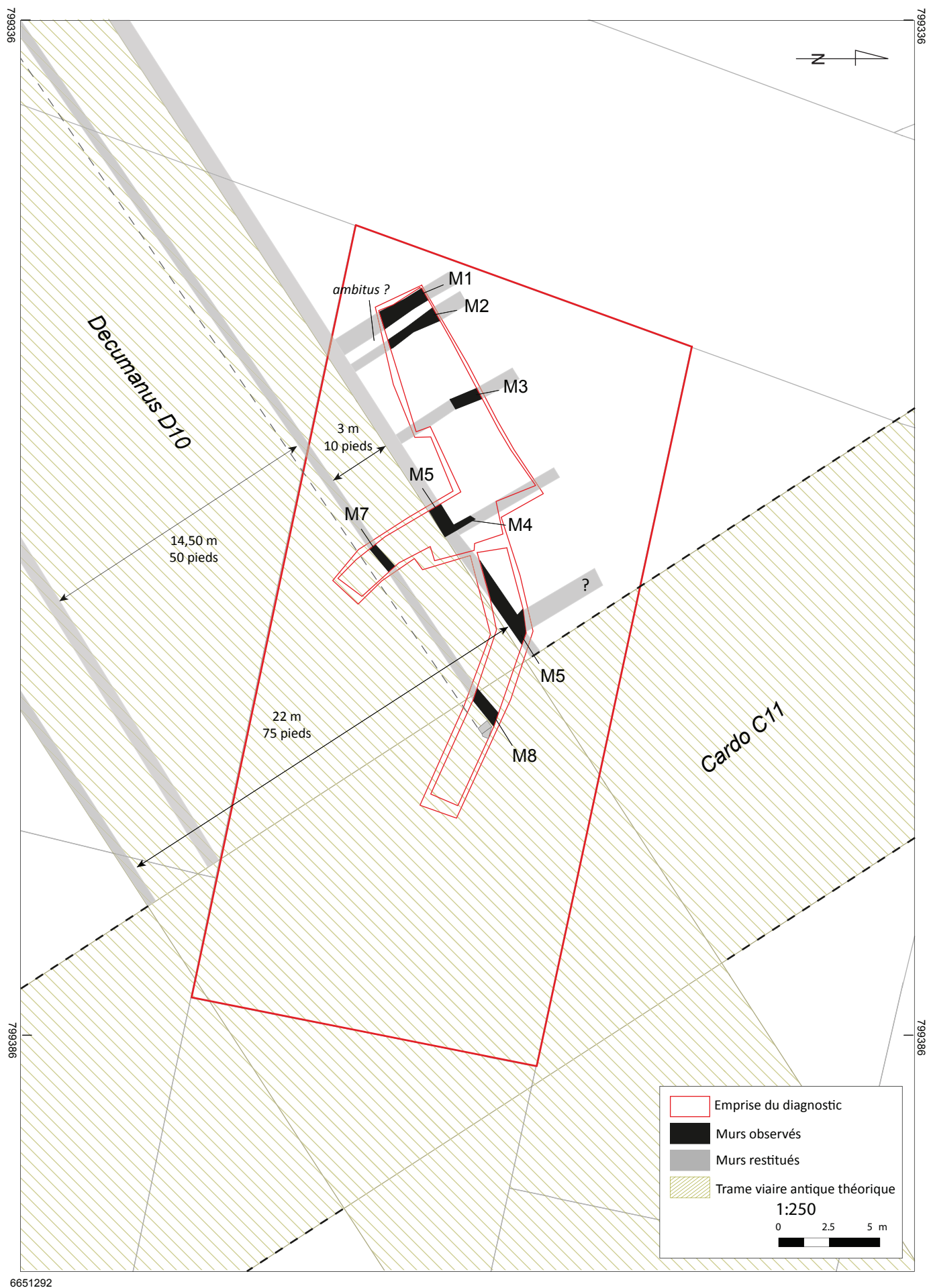


Fig. 39. Plan synthétique des découvertes réalisées.
Echelle 1:250. DAO A. Tisserand.

V.2.2. L'occupation de l'îlot IX-X 12 au cours du haut Empire

On ne relève pas de trace d'une occupation significative du secteur à l'époque augusto-tibérienne.

Seules les infrastructures julio-claudiennes sont conservées, le reste a été arasé à l'époque contemporaine. Il s'agit d'un ensemble de pièces ouvrant sur le *decumanus* D10 et son trottoir (**fig. 39**). Leur mode de construction est assez soigné : les sols sont en réalisés en béton jaune sur radier, les murs de cloison sont larges d'une cinquantaine de centimètres. Les espaces sont vastes : les pièces mesurent plus de 5 m de profondeur et leur superficie est supérieure à 18,50 m² dans un cas (espace 2) et supérieure à 23,50 m² dans deux autres cas (espaces 3 et 4). On note l'absence d'indices d'activité artisanale. On se situerait dans des espaces de vente de type « boutique ». Un *ambitus* a peut-être été mis en évidence.

Les infrastructures domestiques situées à l'intérieur de l'îlot, en arrière des boutiques ouvrant sur la rue, n'ont pas pu être appréhendées au cours de cette opération.

V.2.3. L'occupation de l'îlot IX-X 12 au cours de l'Antiquité tardive

La découverte d'une monnaie de Constantin lors du décapage, malheureusement hors contexte, suggère une poursuite de la fréquentation de l'îlot au moins jusque dans les années 330-331. Cette donnée est compatible avec la présence d'un possible habitat aristocratique à mosaïque du IV^e s. (cf. I.2 Environnement, n° 1).

Le mauvais état de conservation du site ne permet pas de préciser les modalités de fréquentation / occupation pour cette période.

V.3. La période post-antique

L'écèlement de la stratigraphie nous prive d'information pour les périodes médiévales et modernes.

Le décaissement massif 1065 observé à l'est de notre fenêtre d'intervention, comblé par un cailloutis drainant (1073, 1074), un ensemble de remblais très compacts (1069, 1070, 1071) puis un niveau de circulation en terre battue (1028, 1068), pourrait correspondre au passage du chemin observé sur le plan topographique d'Autun de 1931 (**fig. 8**). Les fosses 1002 et 1025 pourraient correspondre aux fosses d'arrachement des arbres représentés le long du chemin sur ce même plan.

La découverte de quelques scories légères sur les niveaux d'occupation ne trouve pas réellement d'explication, aucune infrastructure industrielle n'étant mentionnée dans la documentation consultée. Il pourrait s'agir de scories en position secondaire utilisées comme ballast.

VI. Synthèse : état de conservation, profondeur d'enfouissement et intérêt scientifique des vestiges ; impact des travaux envisagés

La stratigraphie antique vient sceller des horizons argileux anthropisés possiblement laténiens d'après les datations radiocarbone dont la nature, en l'absence d'analyses géomorphologiques, est indéfinie. Ils sont analogues à ceux observés à 300 m sous le complexe antique dit des Ecoles Méniennes. Une structure fossoyée pourrait témoigner d'une occupation laténienne très fugace, n'ayant laissée que peu de traces structurelles et aucun mobilier.

La parcelle diagnostiquée accueille l'angle sud-est de l'îlot urbain IX-X 12 ainsi qu'un tronçon du *decumanus* D11.

Dans l'emprise de l'îlot, les vestiges postérieurs au I^{er} s. de notre ère sont tronquée horizontalement à l'altitude 319,20 m NGF. Par endroit l'intégralité de la stratigraphie antique a disparue. Le toit des vestiges conservés apparaît très haut, directement sous la couche de terre végétale, entre 0,20 et 0,40 m de profondeur sous la surface actuelle, ils peuvent potentiellement être impactés par les travaux à venir. La puissance stratigraphique, nulle par endroits, n'excède pas une cinquantaine de centimètres.

L'intervention a permis de reconnaître la rue décumane D11, dont le tracé est quasiment conforme au tracé présumé à partir du travail de compilation des tronçons attestés sous SIG : l'erreur de calage est de l'ordre de un mètre. En revanche le tracé du *cardo* secondaire C10 n'a pas pu être précisé.

On note l'absence d'indices artisanaux sur la fenêtre d'intervention, pourtant très fréquents à l'époque julio-claudienne sur toute l'assiette urbaine. Les indices d'occupation clairement précoces, augusto-tibériens, paraissent absents.

Les « boutiques » de bord de voie julio-claudiennes sont d'une facture assez soignées. La nature de l'occupation à l'intérieur de l'îlot, situé en dehors de l'emprise de ce diagnostic, reste indéfinie. La fréquentation du secteur paraît se poursuivre dans le courant de la première moitié du IV^e s. si on considère la découverte d'une monnaie de Constantin hors stratigraphie. Cela est conforme avec l'état de nos connaissances concernant cet îlot.

Compte tenu du médiocre état de conservation du gisement et de la nature des vestiges conservés dans la parcelle (une rue longée de quelques boutiques, voire probablement un croisement de rues), même si les travaux impactent par endroit les vestiges antiques conservés, une intervention complémentaire n'apportera sans doute aucune information supplémentaire significative.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE**Chardron-Picault, Pernot 1999**

CHARDRON-PICAULT (P.), PERNOT (M). – Un quartier antique d'artisanat métallurgique à Autun (Saône et Loire), Document d'Archéologie Française, 76, éd. Maison des Sciences de l'Homme, 1999.

Collectif 1993

CAG 71/2 (atlas archéologique), 1993.

Fontenay 1889

FONTENAY DE (H.). –Autun et ses monuments par Harold de Fontenay avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, Dejussieu Père et Fils. 541 p.

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labaune et alii, 2013

LABAUNE (Y.). – AUTUN (Saône-et-Loire) *intra-muros*. Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque-Médiathèque, Boulevard Frédéric Latouche, Parcelles AE 206p, 207, 209, Tranche A - Ilot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement, Tranches B-C : Ilot XI-9 : les vestiges d'un complexe monumental ; les Ecoles Méniennes retrouvées ?, rapport de diagnostic archéologique, Autun : Service Archéologique de la Ville d'Autun, avril 2013.

Labaune, Kasprzyk 2008

LABAUNE (Y.), KASPRZYK (M.). – Les rues d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire) du I^{er} au IV^e siècle : un bilan, Actes du colloque de Poitiers « LA RUE DANS L'ANTIQUITE : DEFINITION, AMENAGEMENT ET DEVENIR, Poitiers, 7-9 septembre 2006 », 2008, p. 259-273.

Labaune, 2002

LABAUNE (Y.). – AUTUN (Saône-et-Loire) *intra-muros*. Construction d'un pavillon avec sous-sol (M. Grozel), rue de la Croix Verte, parcelle dite des Anciens Tennis, rapport de surveillance archéologique, Autun : Service Archéologique de la Ville d'Autun, mai 2002.

Rebourg 1998

REBOURG (A.). - L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998, p. 141-236.

Rebourg 1993

REBOURG (A.). – Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

Roidot-Deléage et Fontenay 1972

ROIDOT-DELEAGE (J.) et FONTENAY (H. de) – Légende détaillée du plan d'*Augustodunum*, MSE, I, 1872.

Table des illustrations

Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN	11
Fig. 2. Localisation de l'opération sur le plan schématique d'Autun antique localisant les principales découvertes	12
Fig. 3. Localisation de l'opération sur la carte géologique du secteur.	13
Fig. 4. Localisation de l'opération sur le plan schématique d'Autun antique représentant les rues et les îlots théoriques avec leur numérotation.	15
Fig. 5. Plan de l'îlot antique IX-X 12 et localisation des découvertes anciennes. En rouge, la parcelle sondée et la tranchée réalisée.	15
Fig. 6. Localisation approximative du diagnostic sur le plan d'Autun dit de Belleforest, 1580 (parcelles libres de constructions accueillant des activités maraîchères).....	17
Fig. 7. Localisation de la parcelle sondée et de la fenêtre de diagnostic sur le fond cadastral de 1822 géoréférencé (parcelles libres de constructions).....	18
Fig. 8. Localisation de la parcelle sondée et de la fenêtre de diagnostic sur le plan d'Autun levé par les élèves de la section topographie de l'école militaire préparatoire, 1931 : la parcelle actuelle appartient à une unité foncière de plus grande taille accueillant un aménagement paysager (chemin sinueux bordé d'arbres).....	19
Fig. 9. Localisation de la parcelle sondée et de la fenêtre de diagnostic sur le cadastre de 1954.....	20
Fig. 10. Localisation de la fenêtre d'intervention et des principales structures antiques mises en évidence dans son environnement archéologique.....	20
Fig. 11. Plan général des principaux vestiges antiques (maçonneries observées et restituées et espaces rencontrés), localisant les coupes stratigraphiques relevées.....	22
Fig. 12. Relevés de coupes stratigraphiques.....	23
Fig. 13. Aspect du mur de façade méridional de l'îlot IX-X 12 intégralement spolié, jusqu'aux fondations (<u>1038</u>)	26
Fig. 14. Aspect de la dernière recharge de la rue D10, ici 1037	26
Fig. 15. Aspect de la dernière recharge de la rue D10, ici 1050	27
Fig. 16. Vue générale de l'espace 5, un trottoir, dont les niveaux d'occupation ont été totalement écrêtés (il ne reste que l'horizon sous-jacent 1034)	27
Fig. 17. Vue générale de la structure St. 1 (1046, 1058) en partie écrêtée par <u>1047</u>	28
Fig. 18. Vue générale de la structure St. 1 (1046, 1058) en partie écrêtée par <u>1047</u>	28
Fig. 19. Vue du sédiment 1075, possible comblement entre St. 1 et la chaussée 1050 dans le cadre d'une utilisation opportuniste comme caniveau de fortune	29
Fig. 20. Plan général des vestiges de la phase 1.....	30
Fig. 21. Phase 1 : horizon argileux 1040 scellé par les niveaux antiques de la phase 2	31
Fig. 22. Phase 1 : structure linéaire fossoyée 1054 remplie de blocs	31
Fig. 23. Phase 1 : datation radiocarbone de 1077	32
Fig. 24. Phase 1 : datation radiocarbone de 1040	32
Fig. 25. Plan général des vestiges des phases 2-3	34

Fig. 26. Phase 2, espace 2 : vue générale de l'espace 2 et du lambeau de béton de sol jaune 1023=1056	33
Fig. 27. Phase 2, espace 3 : vue générale de l'espace 3 et du lambeau de béton de sol jaune 1024.....	35
Fig. 28. Phase 2, espace 3 : vue de détail du lambeau de béton de sol jaune 1024.....	35
Fig. 29. Phase 2, espace 2 : remblai 1017 de préparation du sol 1023=1056 (sol tronqué à cet endroit).	36
Fig. 30. Phase 2, espace 2 : succession 1053/1017 de préparation du sol 1023=1056.....	36
Fig. 31. Phase 3, espaces 5-6 : tranchée de spoliation <u>1047</u> de récupération des dalles de St. 1, vidée de son comblement sur le tronçon mis au jour.....	37
Fig. 32. Phase 3, espaces 5-6 : tranchée de spoliation <u>1047</u> de récupération des dalles de St. 1, vidée de son comblement sur le tronçon mis au jour ; les pierres de calage et la banquette d'installation des dalles est visible.....	37
Fig. 33. Plan général des vestiges de la phase 4.....	39
Fig. 34. Phase 4, espace 2 : fosses <u>1004</u> et <u>1006</u>	38
Fig. 35. Phase 4, espace 3 : fosses <u>1003</u> et <u>1026</u> , peut-être des chablis.....	38
Fig. 36. Phase 4, espace 5 : stratigraphie de la grande fosse <u>1065</u> à fond horizontal (1070, 1071 et 1074 qui est un cailloutis drainant).....	40
Fig. 37. Localisation de St. 1 et de son unique comparaison actuellement documentée à Autun, le long de deux rues décumanes, D10 et D11, menant à l'amphithéâtre situé à proximité.....	43
Fig. 38. Vue de l'infrastructure comparable à St. 1 observée en 2002 le long de D11.	43
Fig. 39. Plan synthétique des découvertes réalisées.....	44

Annexes

Annexe 1. Description des Unités Stratigraphiques et des maçonneries

Les Unités stratigraphiques

1001 : décapage / nettoyage

1002 : coupe 1024, comblé par 1003, équivalent 1025, 1004, 1006. Fosse ovale 2,20 m x ≥ 1,50 m. Perturbation récente (XIX° / contemporain ?) période industrielle ?

1003 : comblement 1002 Limon brun clair, quelques blocs, fragments de TCA gallo-romaine, assez meuble. Présence de scories très légères (récentes ?). Verre à bouteille et faïences d'aspect récent.

1004 : comblé par 1005. Coupe 1023 / 1022, coupé par 1006 Perturbation assez informe, bords assez irréguliers et aspect global ovale allongé. 1006 semble être un surcreusement de 1004. Les limites sont difficiles à lire. Environ 3,30 m x 1,20 m. Même interprétation que 1002.

1005 : comblement de 1004. Limon graveleux brun clair et scories légères analogues à celles de 1002 et 1006.

1006 : comblé par 1007. Surcreusement probable de 1004 (équivalence). Fosse aux bords irréguliers, difficiles à cerner, allongée. 1,60 x 0,50 m.

1007 : comblement de 1006 limon graveleux assez meuble avec blocs de petite taille (5 – 8 cm) et scories légères analogues à celle de 1005 / 1003.

1008 : tranchée de fondation de 1009. Coupe 1015 – 1012. Tranchée de fondation étroite. Largeur 0,70 m

1009 : fondation de mur en partie conservé dans la tranchée 1008. Blocs de granit non équarris, non agencés, liés à un mortier jaune.

1010 : comblé par 1011 coupe 1016, 1009. Tranchée d'épierrement 1009. Largeur 0,70 m.

1011 : comblement de 1010. Limon argileux brun.

1012 : coupé par 1051 1008 1013 sous 1015. Sol de terre battue très indurée, argilo graveleux. Quelque charbons de bois et « taches » de couleur rouille. Présence d'un TP avec calage (1013). Epaisseur 5 cm.

1013 : coupe 1012, comblé par 1014. TP circulaire, diamètre 0,20 m. Trou de piquet fonctionnant avec le sol 1012.

1014 : comblement 1013. limon beige, calage de bloc et fragments de tuile

1015 : sur 1012, coupé par 1008. Epaisseur 5cm. Limon graveleux beige assez compact. Remblai de nivellement gallo-romain en partie écrêté après l'Antiquité.

1016 : sous 1012 / 1015, coupé par 1008 / 1051. Limon beige clair argileux très compact.

1017 : coupé par 1051, sous 1022, sur 1053, 1042. Limon argileux jaune et blocs de schiste très compacts. Epaisseur maximum 20 cm. Remblai de nivellement extrêmement solide.

1018 : Tranchée d'épierrement, comblée par 1019, semble couper 1020 1021. Largeur 0,50 m.

1019 : comblement de 1018 limon brun foncé assez meuble, nombreux blocs et mortier erratique.

1020 : comblé par 1021, coupe 1024. Fosse allongée, recoupée par la tranchée d'épierrement 1018 dans un second temps.

1021 : comblement de 1020. Comblement hétérogène, composée de nombreux fragments de lambeau de sol 1024 mêlé à un limon argileux brun.

1022: coupé par 1004 / 1006 sur 1017. Limon graveleux grisâtre, assez compact. Possible remblai de nivellement en place mais fortement perturbé par 1004 / 1006 qui l'ont déstructuré.

1023 : coupé par 1004 / 1006 / 1018 sur 1017 ? Sous 1056. Remblai de revêtement très compact, chape argile graveleuse jaune induré. Paraît recevoir le sol en béton 1056.

1024 : coupé par 1020 / 1002 / 1025 sur 1057. Sol bétonné très abimé, composé de cailloux/ éclats calibrés de 2 – 3 cm noyés dans une chape de mortier jaune, installé sur un radier (1057). Epaisseur 5 cm.

1025: comblé par 1026, sous 1027 coupe 1024. Equivalent 1002, même description. Vaste perturbation ovalaire ou polylobée en partie dégagée. Plus de 3m x plus de 2,70 m.

1026: comblement de 1025. Analogue à 1003, probablement équivalent.

1027 : sur 1026, sous TV. Limon argileux beige grisâtre, quelques cailloux en partie issus de la destruction de 1024. Très induré. Niveau de circulation sub-contemporain, plus ou moins contemporain de la mise en place des fosses U1002 et 1025.

1028 : Equivalent 1027, description identique.

1029 : sous TV, sur 1034, 1032, 1030, coupé par 1025 ? Nombreux blocs et quelques fragments de TCA dans un limon argileux brun. Epaisseur 35 cm. Remblai composé d'élément de construction venant sceller les horizons / structures gallo-romaine conservé. En place ?

1030 : tranchée de fondation 1031, sous 1025, coupe 1026. Tranchée de fondation étroite. Largeur supérieure à 35 cm.

1031 : comblement de 1030 sous 1026. Gros blocs liés à un mortier jaunâtre. Largeur supérieure à 35 cm.

1032: comblé par 1033, coupe 1034, sous 1026. Largeur 70 cm. Equivalent 1038 tranchée d'épierrement du mur de façade d'îlot. Niveaux supérieur d'apparition de cette structure.

1033 : comblement de 1032 blocs épars et quelques fragments de TCA dans un limon argileux brun foncé.

1034 : coupé par 1032 / 1035 argile jaune avec de nombreux cailloux centimétriques. Aspect stérile à part quelque charbon de bois. Analogue d'aspect à 1042 et 1040 mais apparaît plus haut. Il pourrait s'agir d'horizons équivalents. Substrat remanié, aspect de nivellement préalable aux premières installations.

1035: comblé par 1036, sous 1037 coupe 1034. Tranchée de fondation d'une probable maçonnerie (1036) que l'on devine scellée par 1037. Equivalent 1045 ?

1036 : comblement de 1035. Quelques blocs observés contre la paroi nord de 1035, avec présence de mortier jaune.

1037 : sous TV, sur 1036. Empierrement composé de blocs de 5 – 10 cm, extrêmement compact, constituant la dernière recharge de la chaussée de la voie. Equivalent 1050.

1038: comblé par 1039. Coupe 1041, 1044 et 1040. Equivalent 1032. Tranchée d'épierrement du mur de façade d'îlot. Largeur 0,70 m.

1039 : comblement de 1038. Description analogue à 1033.

1040 : sur 1041. Equivalent 1042 ? Sur 1041. Argile sableuse blanchâtre avec quelques cailloux centimétriques. Extrêmement compact, quelques nodules de charbon. Epaisseur environ 0,30cm. substrat remanié utilisé comme remblai de nivellement pour les premières installations ?

1041 : sous 1040, coupé par 1038 équivalent à 1044, sur 1078. Aspect analogue à 1040, un peu plus jaune. On n'observe pas de charbon de bois. Substrat remanié. Epaisseur 0,30 m.

1042 : comblé par 1043. Tranchée de récupération perpendiculaire à **1038**. Retour d'un mur de cloisonnement de boutique.

1043 : comblement de **1042**. Description analogue à 1039.

1044 : équivalent et description identique à 1041. Epaisseur 0,30 m.

1045 : tranchée de fondation de 1046, sous 1059. Paroi sud non perceptible, paroi nord masquée par 1059.

1046 : mur installé dans **1045**, sous 1059, sur 1058. Largeur visible 0,60 m.

1047 : comblé par 1058 et 1048, coupé par 1049. Largeur 0,70 m. Tranchée d'installation des blocs parallélépipédiques en grès 1058.

1048 : argile brune avec des fragments de grès, peut être liés à la récupération de blocs analogues à 1058.

1049 : coupé par **1047**, sous 1050. Identique et description similaire à 1044.

1050 : empierrement massif dont la partie supérieure est constituée de petits blocs de 1 à 3 cm de côté. Epaisseur 0,40m. Extrémité nord de la rue. Equivalent 1037.

1051 : comblé par 1052. Coupe 1016 / 1017 / 1015 / 1012 / 1022 (**1006** ?). Largeur 0,55m. Tranchée aux parois peu rectilignes et irrégulières. Fond d'une tranchée de fondation.

1052 : blocs bruts et non équarris jetés pèle mèle dans **1051**. Pas de mortier.

1053 : sous 1017, sur 1042. Quelques blocs de 15 – 20 cm de côté dans un solide empierrement constitué de cailloux de 1 – 5 cm de côté, très compact. Radier de fondation de 1017.

1054 : comblé par 1055, coupe 1042. Structure fossoyée d'environ 0,20m de large installée dans 1042 qui pourrait être une sablière basse.

1055 : comblement **1054** blocs d'environ 10 cm dans un limon argileux.

1056 : sur 1023. Chape de béton jaune d'environ 0,10m d'épaisseur. Uniquement perceptible dans la coupe sud de la fenêtre d'intervention.

1057 : sous 1024, sur ? 1076 radier de fondation du sol 1024 composé de dalles / blocs de 10 cm de côté environ. Épaisseur 8 cm.

1058 : comblement de **1047** sous 1046. Aménagement de dalles posées à plat et côte à côte dans la tranchée **1047**. 2 dalles de grès de 45cm de côté. La maçonnerie 1046 repose sur 1058.

1059 : sur 1046. Couche équivalente à 1040 (même description) qui vient apparemment sceller 1046 (la relation est peu claire).

1060 : comblé par 1061. Coupe 1016 / 1017 / 1052. Tranchée d'épierrement 1052.

1061 : comblement de **1060**. Limon argileux brun foncé.

1062 : équivalent 1022 (description interprétation analogue). Sur 1017, sous TV. Epaisseur 0,20 m.

1063 : sous 1059, sur 1064. Limon argileux couleur crème avec de nombreuses inclusions ferrugineuses et charbons de bois.

1064 : équivalent 1042.

1065 : coupe 1040 / **1042** / 1043 / 1044 / 1059 / 1075. Comblé par 1069 / 1070 / 1071 / 1073 / 1074. Vaste dépression reconnue sur environ 15 mètres de long, creusée sur 0,75 m de profondeur et ayant démantelée l'intégralité de la stratigraphie gallo-romaine. Rejoint le substrat, à l'exception de quelques structures fossoyées

comme la tranchée d'épierrement du mur de façade d'îlot. Comblé avec un ensemble de remblai stratifié, très solide et compact.

1066 : sous TV, sur 1028 / 1067. Limon argileux brun clair.

1067 : sur 1068, sous TV. Limon cendreuse gris avec des scories légères. Occupation / abandon du sol 1068. Occupation de type industrielle ?

1068 : sous 1067, sur 1070. Equivalent à 1028. Couche argileuse jaunâtre. Epaisseur de 5 à 10 cm.

1069 : comblement de 1065. Limon argileux beige.

1070 : comblement de 1065. Equivalent à 1069, description identique.

1071 : comblement 1065. Chape argileuse parfois mêlée à des clocs et de la TCA. Très compacte. Remblai d'installation d'une infrastructure industrielle ?

1072 : surcreusement dans le sol 1028 (=1068). Coupe 1028 (=1068). Comblé par 1066.

1073 : radier de 1071. Composé de petits cailloux centimétriques compactés. Identique à 1074. Sur 1041 / 1042 / 1043.

1074 : Identique à 1073. Sur 1075. Scelle 1075 qui est une couche meuble.

1075 : sous 1074. Sur 1046 / 1058 / 1049 / 1050. Coupé » par 1065. Epaisseur 0,45 m. Sédiment argileux brun foncé avec quelques blocs et fragments de TCA, assez meuble. Piégeage dans un espace linéaire compris entre 1050 et l'infrastructure 1046 / 1058. Comblement d'un fossé fonctionnant tardivement ?

1076 : sous 1020, coupé par 1018 et 1021. Sous 1057 / 1024. Remblai gallo-romain composé d'éléments détritiques (mortier, enduit,...).

1077 : sous 1049, coupé par 1047. Argile verdâtre avec nodules de charbon de bois qui semble scellée par 1049. Les modalités d'intervention ne permettent pas de préciser si 1077 est lié à un dispositif hydraulique précoce de type caniveau, recoupé par 1047 / 1058 / 1046, ou bien si il s'agit d'un horizon de plus grande ampleur de type occupation augusto-tibérienne. Epaisseur reconnue par sondage manuel supérieure à 0,20 m.

1078 : sous 1044 / 1041, coupé par 1038. Argile sableuse très compacte, jaunâtre, quelques cailloux et des nodules ferrugineux. Probable substrat en place.

1079 : sur 1040, sous 1080. Limon argileux beige, quelques cailloux, charbons de bois, quelques tessons. Remblai indéterminé.

1080 : sous 1081, sur 1079. Coupé par 1065. Limon argileux grisâtre et charbon de bois. Remblai indéterminé.

1081 : sous 1029, sur 1080. Coupé par 1065. Chape d'argile sableuse beige, quelques cailloux. Sol (?) ou remblai de nivellement. Epaisseur 0,15 m.

1082 : sur 1037. Limon beige clair scellant la voie 1037. Aspect analogue à 1026, peut être analogue. Epaisseur environ 0,15 m.

Les maçonneries

M1

Equivalent : 1008, 1009, 1010, 1011

Maçonnerie antique en partie épierrée dont il ne reste que les fondations constituées de blocs de granit non équarris, non agencés, liés à un mortier jaune.

Larg. : 0,70 m

Mur de cloison d'un espace de « boutique » longeant le *decumanus* D10 (espace 2).

M2

Equivalent : 1051, 1052

Maçonnerie antique dont il ne reste que les fondations constituées de blocs bruts et non équarris jetés pèle mèle dans la tranchée de fondation, sans mortier.

Larg. : 0,55 m

Mur de cloison séparant deux espaces de « boutiques » longeant le *decumanus* D10 (espace 2/3).

M3

Equivalent : 1018, 1019

Maçonnerie antique entièrement épierrée.

Larg. : 0,50 m

Mur de cloison séparant deux espaces de « boutiques » longeant le *decumanus* D10 (espace 2/3).

M4

Equivalent : 1018, 1019

Maçonnerie antique dont il ne reste que les fondations constituées de gros blocs de granit non équarris, liés à un solide mortier jaune.

Larg. : supérieure à 0,35 m

Mur de cloison séparant deux espaces de « boutiques » longeant le *decumanus* D10 (espace 3/4).

M5

Equivalent : 1032, 1033, 1038, 1039

Maçonnerie antique entièrement épierrée.

Larg. : 0,70 m, prof. : 0,90 m

Mur de façade méridional de l'îlot IX X-12.

M6

Equivalent : 1042, 1043

Maçonnerie antique entièrement épierrée, observée en limite de sondage.

Larg. : sup. à 0,70 m

Mur de façade oriental de l'îlot IX X-12 ? L'exiguïté de la fenêtre ne permet pas d'être affirmatif.

M7

Equivalent : 1035, 1036

Maçonnerie antique en partie conservée (blocs liés à un mortier jaune), scellée par 1037

Larg. : ?

Maçonnerie qui semble limiter le bord septentrional de la chaussée 1037 du *decumanus* D10, scellé par la bande de roulement la plus tardive.

M8

Equivalent : 1045, 1046

Maçonnerie antique dont il ne reste que les fondations constituées de gros blocs de granit non équarris, liés à un solide mortier jaune.

Larg. : 0,60 m

Maçonnerie qui semble délimiter le trottoir (espace 5) longeant au nord le *decumanus* D10, elle vient sceller l'aménagement 1058 constitué de dalles de grès parallélipédiques disposées cote à cote.

Les faits / structures

St. 1

Infrastructure séparant le trottoir « espace 5 » de la chaussée 1050=1037 du *decumanus* D10 (« espace 6 ») constitué d'une maçonnerie M8 qui vient sceller un aménagement de dalles en grès parallélépipédiques disposées cote à cote.

Sa nature précise reste indéterminée compte tenu de l'exiguïté de la fenêtre d'observation. Il est difficile d'y voir un dispositif d'évacuation des eaux de ruissèlement sauf à considérer que la structure est incomplète (il manquerait un piédroit au sud).

Annexe 2. Etudes spécialisées et expertises du mobilier

EVALUATION DU MOBILIER CÉRAMIQUE

Anne Delor-Ahü (Inrap)

La série exhumée est peu abondante avec 36 fragments pour 7 individus répartie dans cinq unités stratigraphiques (us 1001, 1003, 1007, 1048 et 1081). Les éléments sont fragmentaires (rejet secondaire au moins) et présentent des traces d'utilisations (suie, coup de chaud...).

A noter la présence de tessons du Bas Moyen Age dans les us 1001 et 1003.

La petitesse de l'échantillonnage ne permet pas de faire un parallèle avec les séries de matériel exploitées lors des opérations plus anciennes sur le secteur de la Croix Verte (1999, 2001 et 2014 (Simon 2003 ; Quenton 2018)).

Les catégories et groupes techniques observés pour la période antique intègrent les faciès de consommation locale maintenant acquis suite aux études menées dans le cadre d'opérations d'archéologie préventive de grande envergure et à la reprise des ateliers de potiers (Ahü-Delor et al. 2010 ; Alix 2014 ; 2015 ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017 ; Quenton 2018).

Les catégories et groupes techniques s'appuient sur les référentiels constitués dans le cadre du PAS sur les mobiliers céramiques dans l'Est de la Gaule, publiés dans une synthèse (Ahü Delor et al. 2010 ; Mouton-Venault et al. 2015, p. 196 ; Ahü Delor et al. 2016 ; Mouton-Venault et al. 2017).

AMP	Amphore importée	Africaine, Bétique, italique, Lusitanie, Narbonnaise, Marseille/Provence, Tarraconaise ...
DOL	Dolium	
TN	Terra Nigra	
CS	Commune sombre	CSS (commune sombre sableuse grise)
CC	Commune claire	CCF (commune claire fine) ; CCFdoré (Commune claire fine dorée) ; CCFpeinte (commune claire fine à lignes ocre ou couverte blanche) ; CCS (commune claire sableuse) ; CCSdoré (commune claire grossière à engobe micacé) ;
Chal gpe 1	Commune sombre	(groupe générique des productions du chalonais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017)
Chal gpe 2/3	Commune claire	(groupe générique des productions du chalonais ; Mouton-Venault et al. 2015 ; Mouton-Venault et al. 2017)
G. gpe 6		(production de Gueugnon ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte orangé vif calcaire
Aut. gpe 1		(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. à paraître) pâte sableuse grossière, à la granulométrie irrégulière, de couleur orangée à brune, et présente presque systématiquement un engobe micacé.
Aut. gpe 4		(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) cuisson en mode B ; surface laissée brute (Alfonso 1999) ; Aut gpe 4a (Mouton Venault et al. 2012)
Aut. gpe 5		(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâtes sableuses beige rose ; surface brute
Aut. gpe 9		(Ahü-Delor et al. 2016, fig. 43 ; Mouton-Venault et al. 2017) pâte fine orangée

Le mobilier en terre cuite compte des amphores importées, de la vaisselle à cuire, des vases à liquide et de la céramique fine de présentation ; l'échantillon restreint couvre presque l'ensemble des catégories fonctionnelles disponibles dans un cadre domestique classique. La fourchette chronologique retenue couvre principalement le I^{er} siècle et déborde probablement sur le siècle suivant. La faible part des éléments typologiquement identifiés ne permet pas une analyse chronologique poussée.

Les amphores importées sont représentées, très banalement, par des tessons de Dressel 20 de Bétique (us 1001 et 1081) et de Gauloise de Narbonnaise (us 1048). Le premier type, à huile, est distribué à partir du dernier tiers du I^{er} siècle avant et jusqu'au III^e siècle au plus tôt, tandis que les conteneurs vinaires de

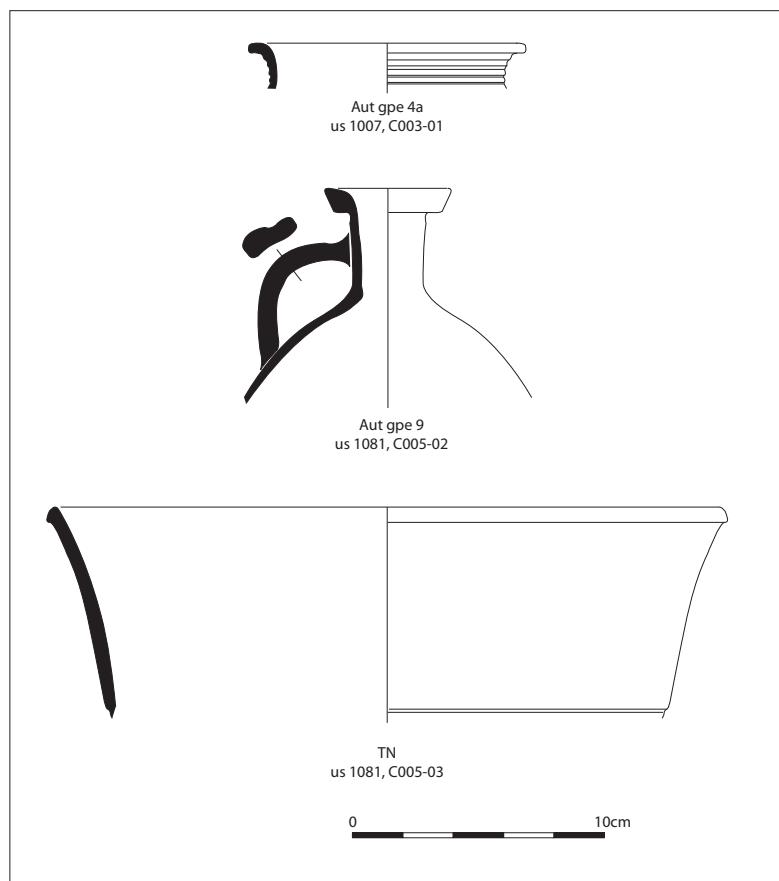
Narbonnaise deviennent récurrents à compter de la période flavienne et jusqu'au début du IV^e siècle après J.-C. La présence d'une épaulement d' « amphore carotte » ou Kingsholm 117 (Vipard 1995) est intéressante : ce

conteneur cylindrique côtelé apparaît dans la vallée du Rhône à la période augustéenne et sa présence est assurée jusqu'au III^e siècle ; il pourrait provenir d'Egypte ou de Palestine et sa présence est plus marquée au cours du I^{er} siècle.

La cruche à pâte orange (iso 1081-02) propose un profil précoce (référéncé AUT Cr1A ; inédit) ; ce type à bord en chapiteau non détaché et massif apparaît dès la période claudienne dans les niveaux de rejets de consommation de la cité antique (Alix 2014), au milieu du I^{er} siècle dans le comblement d'une cave sur le site de Ste Marie (Dessolin 2017). J. Simon l'identifie sur le site Leclerc à partir de son horizon 3 daté de 70/140 après (Simon 2003). Sur la nécropole de Pont-L'Evêque elle est encore spécifique des tombes de la fin du I^{er} siècle/début II^e siècle (inédit).

Les deux pots en céramique commune sombre identifiables sont eux aussi caractéristiques du I^{er} siècle : il s'agit d'un pot à col cannelé AUT P7 (iso 1007-01) et d'un pot de petit module Chal P12 à épaule caréné et col doré au mica (us 1081). Ces pots, typiques des vaisseliers culinaires précoces (Mouton-Venault, Ahü-Delors 2012 ; Mouton-Venault et al. 2015) occupent encore une place primordiale au sein des assemblages de la période 3 de la Croix Verte (Quenton 2018) ; Claude/Néron), de la phase B du faubourg d'Arroux (Alix 2014). La jatte en terra nigra à profil sinueux (iso 1081-03) est attestée à Autun, Arroux, dès l'horizon 1 (Mouton-Venault, Ahü-Delors 2012) et se reconnaît dans la cave 1 de la rue Croix verte (Quenton 2018).

Ces marqueurs associés aux catégories techniques AUT gpe 1 et 4a tendent à assurer un fond chronologique centré sur une large première moitié du I^{er} siècle qui ne peut cependant pas s'abstraire des éléments plus récents comme le fond de pot en céramique sableuse de la forêt de la Ferté (us 1048) qui caractérise plutôt les II^e et III^e siècles.



Dessin du mobilier céramique significatif.

Dessin et DAO A. Delors-Ahü (Inrap).

Tableau de comptage du mobilier céramique.
A. Delor-Ahü (Inrap).

lot	us	catégorie	groupe	rquel/surc	forme	type	Nrb	NRp	Nrt	Nra	Ntotal	NMI	NMip	Iso	observations
C_043561_001	1001	AMP	Bélique		amphore	Dressel 20	1				1	0	0		éclat
C_043561_001	1001	CC	CCF	pas Aut gpe 9	fermée			3			3	0	0		GR/MMO ?
C_043561_001	1001	COM	Aut gpe 4a	mical/surc; décor ondé	pot	AUT P1/4		4			4	0	0		
C_043561_001	1001	MMO						2			2	0	0		Bas Moyen Age
C_043561_002	1003	MMO						2			2	0	0		Bas Moyen Age
C_043561_003	1007	CS	Aut gpe 4a		pot	AUT P7	1				1	1	1	1007-01	
C_043561_004	1048	AMP	Narbonnaise		amphore	Gauloise		2			2	0	0		
C_043561_004	1048	AMP	orientale		amphore	«carotte»		1			1	0	0		
C_043561_004	1048	CC	Aut gpe 5		fermée			1	1		2	1	1		
C_043561_004	1048	CC	Aut gpe 9		fermée			6	1		7	1	1		
C_043561_004	1048	CC	Chal gpe 2/3		arrache tripode ou anse			1			1	1	1		
C_043561_004	1048	CS	Aut gpe 4					4			4	0	0		
C_043561_004	1048	CS	Aut gpe 4		plat				1		1	1	1		
C_043561_005	1081	AMP	Bélique		amphore	Dressel 20		1			1	0	0		
C_043561_005	1081	CC	Aut gpe 9		cruche	AUT Cr1	1				1	1	1	1081-02	
C_043561_005	1081	CS	Chal gpe 1	mica	pot	Chal P12		1			1	0	0		
C_043561_005	1081	DOL/COM	Aut gp1					1			1	0	0		nodule
C_043561_005	1081	TN			jatte	Menez (86) 124 / (89) 68	1				1	1	1	1081-03	

Ahü-Delor et al. 2010

AHÜ-DELOR A., BARTHÉLÉMY D., DUROST R., FORTUNÉ C., HERVÉ C., HUMBERT S., JOLY M., MOUTON-VENAULT S., PETITALLOT D., « Caractérisation des vaisseliers culinaires dans l'Est de la Gaule au cours des trois premiers siècles de notre ère », in *actes du congrès de la Sfécag*, Chelles : SFECAG, pp. 301-330.

Alix 2014

ALIX S., *Autun, faubourg d'Arroux. Urbani et Fabri. Evolution d'un quartier d'Augustodunum entre artisanat et habitat, du règne d'Auguste au début du Moyen Age*, Dijon : Inrap GES.

Alix 2015

ALIX S., *Autun, 2 chemin de la Caserne: caserne Changarnier, Tranche 1: rapport de diagnostic*, Dijon : Inrap GES.

Dessolin 2017

DESSOLIN T., *Création d'une rampe d'accès pour véhicules et aménagement d'un cabinet d'orthodontie : Autun, 12 rue des Marbres : rapport de diagnostic*, Autun : SAVA.

Mouton-Venault et al. 2015

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., BARTHÉLEMY D., HUMBERT S., BARTHÉLEMY F., CORSIEZ A., HERVÉ C., JOLY M., SAGGESE A., « Évolution des répertoires de la céramique culinaire en Champagne, Bourgogne et Franche-Comté au cours des cinq premiers siècles de notre ère », *Revue archéologique de l'Est*, tome 64, pp. 161-222.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2012

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « Faciès augustéens et tibériens d'après les ensembles du Faubourg d'Arroux, à Autun. D'une capitale à l'autre, de Bibracte à Autun... quelques traits remarquables du vaisselier », in *actes du congrès de la Sfécag*, Poitiers : SFECAG, pp. 551-570.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », in *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor.*, Baray Luc dir., s.l. : Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340-636.

Quenton 2018

QUENTON P., *Ilôt XI 13: d'un quartier artisanal à un quartier résidentiel. Ier-fin IIIe siècle : Autun, 28 rue de la Croix Verte (Saône-et-Loire) : rapport de fouilles*, Dijon : Inrap BFC.

Simon 2003

SIMON J., « Contribution à l'étude de la céramique du Haut-Empire à Autun (Saône-et-Loire); le site du centre commercial Leclerc », in *actes du congrès de la Sfécag de Saint-Romain-en-Gal*, Marseille : SFECAG, pp. 289-304.

Vipard 1995

VIPARD P., « Les amphores carottes (forme Schöne-Mau XV). Etat de la question », in *actes du congrès de la Sfécag de Rouan*, Marseille : SFECAG, pp. 51-77.

LA MONNAIE ANTIQUE.

Kevin Charrier (ville d'Autun)

Nummus de Constantin, frappé à Arles en 330-331

US 1001 / N° inv. M/043561/001

1,68 g. ; 15,36 mm ; 6 h

Droit : VRBS – ROMA. Buste de Rome casquée à gauche.

Revers : // [P]CONST. Louve à gauche allaitant Remus et Romulus. Au-dessus, deux étoiles.

Références : RIC VII, 343 ou 351 ; LRBC I, 355.

LE « PETIT MOBILIER » (PIERRE, MÉTAL, VERRE, OS)

Yannick Labaune (Sava)

1001

M/043561/003

Alliage cuivreux

Tige fragmentaire, l'une des extrémités est recourbée.

Probable ardillon de fibule à ressort.

I^{er} s. ?**1001**

M/043561/002

Alliage cuivreux

Rondelle circulaire, trou centrale (diam : 13 mm), profil bombé.

Antique ?

1001

LA/043561/001

Schiste

Tesselle de mosaïque (10 x 10 x 7 mm)

Antique.

1007

M/043561/004

Fer

Clou à tête circulaire (diam. : 15 mm), L. : 40 mm.

Probablement antique.

1007

V/043561/002

Verre

Petite bille sphérique, décor de fils colorés internes (jouet). Diam : 12 mm.

XIX^e s. ? ou plutôt XX^e s.**1007**

V/043561/001

Verre

Verre à vitre transparent incolore industriel

XX^e s.**1048**

M/043561/005

Fer

Lot composé d'une tôle indéterminée et de deux tiges de clous.

LES INDICES ARTISANAUX

Yannick Labaune (Sava)

1005

CP/043561/002

Lot de petites scories légères très fragmentées (1-2 cm). Même aspect que celles de 1007.

1007

CP/043561/003

Lot de petites scories légères très fragmentées (1-2 cm).

1008

CP/043561/001

Deux scories ferreuses lourdes.

1048

IO/043561/002

Matière dure animale

Tige de section polyédrique irrégulière. L. : 65 mm.

Réserve de matière / chute industrie osseuse.

RAPPORT D'ANALYSE RADIOCARBONE



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

22 octobre 2019

Mr. Yannick Labaune
Mairie d Autun
Service Archeologique de la Ville d Autun
Autun, 71400
France

RE : Résultats de datation au radiocarbone

Cher/Chère collègue

Veuillez trouver en pièce jointe les résultats de datation au radiocarbone pour les deux échantillons récemment envoyés. Comme d'habitude, la méthode d'analyse est indiquée sur le rapport avec les résultats et les données de calibration sont fournies lorsqu'elles sont disponibles. Les âges radiocarbone conventionnels ont tous été corrigés pour les effets de fractionnement total et le cas échéant, la calibration a été effectuée en utilisant les bases de données de calibration 2013 (citées sur les pages du graphique).

Votre espace en ligne contient le tableau des résultats, une option de téléchargement PDF, des photos, une option de téléchargement au format .csv et un rapport d'assurance qualité indiquant les valeurs attendues par rapport aux valeurs mesurées pour 3-5 échantillons test analysés en même temps que vos échantillons.

Les résultats reportés sont accrédités selon la norme ISO / IEC 17025:2005, PJLA # 59423 et toutes les analyses ont été réalisées dans les accélérateurs de notre laboratoire. Beta n'étant pas un laboratoire dédié à l'enseignement, seuls des professionnels diplômés et formés à des protocoles stricts selon la norme ISO / IEC 17025:2005, programme PJLA # 59423 ont participé aux analyses.

Les âges radiocarbone conventionnels et les sigmas sont arrondis à la décennie la plus proche selon les conventions de la Conférence internationale sur le radiocarbone de 1977. Lorsque les statistiques de comptage produisent des sigmas inférieurs à +/- 30 ans, une valeur conservative de +/- 30 BP est citée pour le résultat. Les valeurs $\delta^{13}C$ indiquées ont été mesurées séparément dans un IRMS (spectromètre de masse de rapport isotopique). Les valeurs $\delta^{13}C$ obtenues par AMS ne comprennent pas les effets de fractionnement naturels, chimiques et induits par l'AMS.

Lors de l'interprétation des résultats, merci de prendre en compte tous les échanges que vous avez eus avec notre équipe au sujet de vos échantillons.

Nous vous remercions pour le prépaiement des analyses. N'hésitez pas à nous contacter pour toute éventuelle question ou tout complément d'informations concernant vos résultats.

Cordialement,

Digital signature on file

Chris Patrick Director



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

RAPPORT D'ANALYSE DE DATATION AU RADIOCARBONE

Yannick Labaune

Date du rapport : 22 octobre 2019

Mairie d Autun

Matériau reçu le : 02 octobre 2019

Informations et données
échantillon

Code échantillon

Age radiocarbone conventionnel (BP) ou
Pourcentage de carbone moderne (pMC) & Isotopes stables

Résultats calendaires calibrés : 95,4 % de probabilité
Méthode de densité de probabilité élevée (HPD)

Beta - 538947

Autun 2019.8 US 1077 - échantillon 1

2230 +/- 30 BP

IRMS δ13C: -24.5 o/oo

(74.6%)

328 - 204 cal BC(2277 - 2153 cal BP)

(20.8%)

384 - 339 cal BC(2333 - 2288 cal BP)

Matériau envoyé par le client : Charcoal

Prétraitement : (matériau carbonisé) acide/alcali/acide

Matériau analysé : Matériau carbonisé

Service d'analyse : Livraison AMS-STANDARD

% de carbone moderne : 75.76 +/- 0.28 pMC

Fraction de carbone moderne : 0.7576 +/- 0.0028

D14C: -242.41 +/- 2.83 o/oo

Δ14C: -248.70 +/- 2.83 o/oo(1950:2019)

Age radiocarbone mesuré : (sans correction d13C): 2220 +/- 30 BP

Calibration : BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Les résultats sont certifiés ISO / IEC-17025: 2005. Nous n'avons eu recours à aucune sous-traitance et aucun travail étudiant. Toutes les analyses ont été réalisées par Beta dans ses 4 spectromètres de masse par accélérateur NEC et 4 spectromètres de masse de rapport isotopique (IRMS) Thermo. L' « âge radiocarbone conventionnel » a été calculé à l'aide de la demi-vie de Libby (5568 ans) ; il est corrigé pour le fractionnement isotopique total et est utilisé pour la calibration, le cas échéant. L'âge est arrondi à la décennie la plus proche et est reporté en années radiocarbone « avant le présent » (BP), où le « présent » = 1950 AD. Les résultats supérieurs à la référence moderne sont reportés comme pourcentage de carbone moderne (pMC). La norme de référence moderne correspond à 95% de la signature C14 du NIST SRM-4990C (acide oxalique). Les erreurs citées correspondent à des statistiques de comptage à 1 sigma. Les sigmas calculés inférieurs à 30 BP sur l'âge radiocarbone conventionnel sont arrondis de façon conservatrice à 30. Les valeurs d13C correspondent au matériau en lui-même (et non à la valeur d13C de l'AMS). Les valeurs d13C et d15N sont relatives à VPDB-1. Les références pour les calibrations sont citées en bas des pages contenant les graphiques de calibration.



Beta Analytic
TESTING LABORATORY

Beta Analytic Inc
4985 SW 74 Court
Miami, Florida 33155
Tel: 305-667-5167
Fax: 305-663-0964
info@betalabservices.com

ISO/IEC 17025:2005-Accredited Testing Laboratory

RAPPORT D'ANALYSE DE DATATION AU RADIOCARBONE

Yannick Labaune

Date du rapport : 22 octobre 2019

Mairie d Autun

Matériau reçu le : 02 octobre 2019

Informations et données
échantillon

Code échantillon

Age radiocarbone conventionnel (BP) ou
Pourcentage de carbone moderne (pMC) & Isotopes stables

Résultats calendaires calibrés : 95,4 % de probabilité
Méthode de densité de probabilité élevée (HPD)

Beta - 538948

Autun 2019.8 US 1040 - échantillon 2

2150 +/- 30 BP

IRMS δ13C: -27.6 o/oo

(64.4%)

235 - 90 cal BC(2184 - 2039 cal BP)

(30.0%)

356 - 286 cal BC(2305 - 2235 cal BP)

(1.0%)

72 - 61 cal BC(2021 - 2010 cal BP)

Matériau envoyé par le client : Charcoal

Prétraitement : (matériau carbonisé) acide/alcali/acide

Matériau analysé : Matériau carbonisé

Service d'analyse : Livraison AMS-STANDARD

% de carbone moderne : 76.52 +/- 0.29 pMC

Fraction de carbone moderne : 0.7652 +/- 0.0029

δ14C: -234.82 +/- 2.86 o/oo

Δ14C: -241.18 +/- 2.86 o/oo(1950:2019)

Age radiocarbone mesuré : (sans correction δ13C): 2190 +/- 30 BP

Calibration : BetaCal3.21: HPD method: INTCAL13

Les résultats sont certifiés ISO / IEC-17025: 2005. Nous n'avons eu recours à aucune sous-traitance et aucun travail étudiant. Toutes les analyses ont été réalisées par Beta dans ses 4 spectromètres de masse par accélérateur NEC et 4 spectromètres de masse de rapport isotopique (IRMS) Thermo. L' « âge radiocarbone conventionnel » a été calculé à l'aide de la demi-vie de Libby (5568 ans) ; il est corrigé pour le fractionnement isotopique total et est utilisé pour la calibration, le cas échéant. L'âge est arrondi à la décennie la plus proche et est reporté en années radiocarbone « avant le présent » (BP), où le « présent » = 1950 AD. Les résultats supérieurs à la référence moderne sont reportés comme pourcentage de carbone moderne (pMC). La norme de référence moderne correspond à 95% de la signature C14 du NIST SRM-4990C (acide oxalique). Les erreurs citées correspondent à des statistiques de comptage à 1 sigma. Les sigmas calculés inférieurs à 30 BP sur l'âge radiocarbone conventionnel sont arrondis de façon conservatrice à 30. Les valeurs δ13C correspondent au matériau en lui-même (et non à la valeur δ13C de l'AMS). Les valeurs δ13C et δ15N sont relatives à VPDB-1. Les références pour les calibrations sont citées en bas des pages contenant les graphiques de calibration.

BetaCal 3.21

Âge radiocarbone calibré en années calendaires

(Fourchettes de probabilité les plus élevées : INTCAL13)

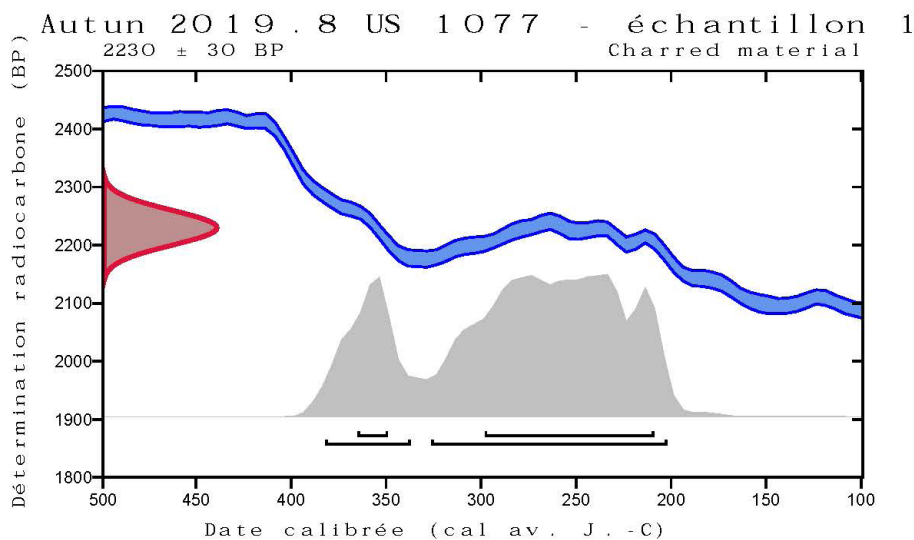
(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -24.5$ o/oo)**Code laboratoire Beta-538947****Âge radiocarbone conventionnel 2230 $\pm$ 30 BP**

95.4% probabilité

(74.6%)	328 - 204 cal av. J.-C	(2277 - 2153 cal BP)
(20.8%)	384 - 339 cal av. J.-C	(2333 - 2288 cal BP)

68.2% probabilité

(58.2%)	300 - 211 cal av. J.-C	(2249 - 2160 cal BP)
(10%)	367 - 351 cal av. J.-C	(2316 - 2300 cal BP)



Base de données utilisée
INTCAL13

Références**Références à la méthode de probabilité**

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

Références à la base de données INTCAL13

Reimer, et al., 2013, Radiocarbon55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

BetaCal 3.21

Âge radiocarbone calibré en années calendaires

(Fourchettes de probabilité les plus élevées : INTCAL13)

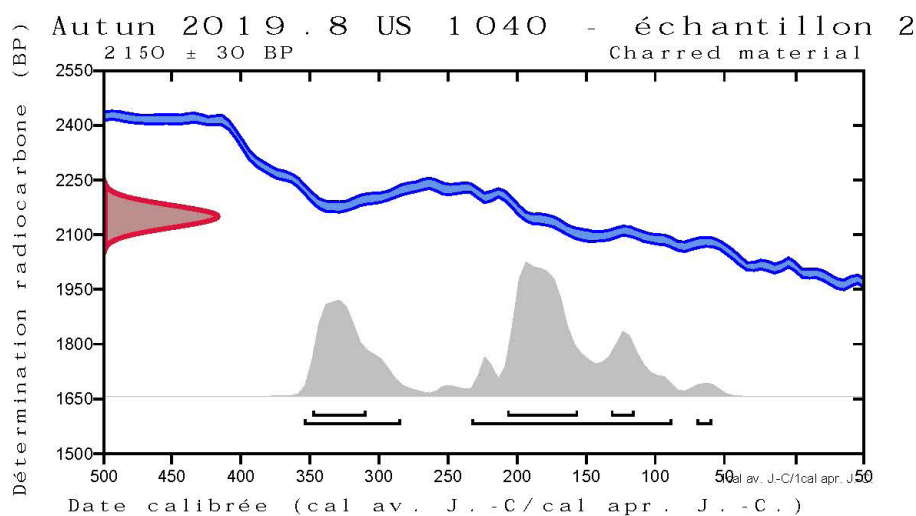
(Variables: $\delta^{13}\text{C} = -27.6 \text{ o/oo}$)**Code laboratoire Beta-538948****Âge radiocarbone conventionnel $2150 \pm 30 \text{ BP}$**

95.4% probabilité

(64.4%)	235 - 90 cal av. J.-C	(2184 - 2039 cal BP)
(30%)	356 - 286 cal av. J.-C	(2305 - 2235 cal BP)
(1%)	72 - 61 cal av. J.-C	(2021 - 2010 cal BP)

68.2% probabilité

(38.9%)	209 - 158 cal av. J.-C	(2158 - 2107 cal BP)
(22.2%)	350 - 311 cal av. J.-C	(2299 - 2260 cal BP)
(7.1%)	134 - 117 cal av. J.-C	(2083 - 2066 cal BP)

**Base de données utilisée**
INTCAL13**Références****Références à la méthode de probabilité**

Bronk Ramsey, C. (2009). Bayesian analysis of radiocarbon dates. Radiocarbon, 51(1), 337-360.

Références à la base de données INTCAL13

Reimer, et al., 2013, Radiocarbon55(4).

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • Email: beta@radiocarbon.com

Annexe 3. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2017/341
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2019/584
CODE INSEE	71014		N° OA :	043561
LIEU-DIT	AE 157		RO :	Y. labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	9-13 septembre 2019			

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stoc-kage	Lieu de conservation
C	/	043561	/	1001	/	1	ceramique	89	10	Public	curver	SAVA
C	/	043561	/	1003	/	2	ceramique	14	2	Public	curver	SAVA
C	/	043561	/	1007	/	3	ceramique	8	1	Public	curver	SAVA
C	/	043561	/	1048	/	4	ceramique	431	19	Public	curver	SAVA
C		043561	/	1081	/	5	ceramique	218	5	Public	curver	SAVA
CP	/	043561	/	1003	/	1	scories	183	2	Public	curver	SAVA
CP	/	043561	/	1005	/	2	scories grises légères	20	9	Public	curver	SAVA
CP	/	043561	/	1007	/	3	scories grises légères	35	30	Public	curver	SAVA
F	/	043561	/	1001	/	1	Faune	17	1	Public	curver	SAVA
F	/	043561	/	1048	/	2	Faune	117	3	Public	curver	SAVA
F	/	043561	/	1081	/	3	Faune	14	1	Public	curver	SAVA
IO	/	043561	/	1048	/	1	baguette triangulaire ebauche d'épingle?	4	1	Public	curver	SAVA
LA	/	043561	/	1001	/	1	tesselle noire	2	1	Public	curver	SAVA
LI	/	043561	/	1005	/	1	schiste	3	1	Public	curver	SAVA
M	/	043561	/	1001	/	1	monnaie	1,68	1	Public	curver	SAVA
M	/	043561	/	1001	/	2	rondelle perforée bronze	1	1	Public	curver	SAVA
M	/	043561	/	1001	/	3	ardillon de fibule bronze	1	1	Public	curver	SAVA
M	/	043561	/	1007	/	4	fer clou	6	1	Public	curver	SAVA
M	/	043561	/	1048	/	5	fer: 1 plaque (lame?), 2 cloux	50	3	Public	curver	SAVA
PR	/	043561	/	1077	/	1	charbon de bois		1 mini-grip	Public	curver	SAVA
PR	/	043561	/	1040	/	2	charbon de bois		1 mini-grip	Public	curver	SAVA
V	/	043561	/	1007	/	1	verre transparent	5	3	Public	curver	SAVA
V	/	043561	/	1007	/	2	bille	2	1	Public	curver	SAVA

Annexe 4. Inventaire de la documentation

CLICHÉS

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2017/341
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2019/584
CODE INSEE	71014		N° OA :	043561
LIEU-DIT	AE 157		RO :	Y. Labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	9-13 septembre 2019			

Numéro d'inventaire	Autre numéro	Espace	Sondage	Description	Vue depuis	Auteur
PN/043561/1	P1140381	1 2 3	1	vue générale des espaces 1 , 2 et 3	nord est	Y. Labaune
PN/043561/2	P1140382	1 2 3	1	vue générale des espaces 1 , 2 et 3	nord est	Y. Labaune
PN/043561/3	P1140383	3 5	1	vue générale des espaces 3 et 5	nord ouest	Y. Labaune
PN/043561/4	P1140384	3 5	1	vue générale des espaces 3 et 5	nord ouest	Y. Labaune
PN/043561/5	P1140385	3	1	vue générale de l'espace 3	nord	Y. Labaune
PN/043561/6	P1140386	3	1	vue générale de l'espace 3	nord	Y. Labaune
PN/043561/7	P1140387	3	1	vue générale de l'espace 3	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/8	P1140388	3	1	vue générale de l'espace 3	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/9	P1140389	1 2	1	vue générale des espaces 1 et 2	ouest	Y. Labaune
PN/043561/10	P1140390	1 2	1	vue générale des espaces 1 et 2	ouest	Y. Labaune
PN/043561/11	P1140391	1	1	vue de l'espace 1	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/12	P1140392	1	1	vue de l'espace 1	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/13	P1140393	1 2	1	vue générale des espces 1 et 2	ouest	Y. Labaune
PN/043561/14	P1140394	2	1	détale de la coupe nord dans l'espace 2	sud est	Y. Labaune
PN/043561/15	P1140395	1 2	1	vue de la coupe nord dans les espaces 1 et 2	sud	Y. Labaune
PN/043561/16	P1140396	1 2	1	vue de la coupe nord dans les espaces 1 et 2	sud	Y. Labaune
PN/043561/17	P1140397	1 2	1	vue de la coupe nord dans les espaces 1 et 2	sud	Y. Labaune
PN/043561/18	P1140398	1 2	1	détail de la partie ouest dans la coupe sud des espaces 1 et 2	nord ouest	Y. Labaune
PN/043561/19	P1140399	1 2	1	vue de la coupe sud dans les espaces 1 et 2	nord	Y. Labaune
PN/043561/20	P1140400	1 2	1	vue de la coupe sud dans les espaces 1 et 2	nord	Y. Labaune
PN/043561/21	P1140401	2	1	vue de la coupe dans 1017 et du sol 1017	nord est	Y. Labaune
PN/043561/22	P1140402	1 2	1	vue de la coupe dans 1017, du sol 1017, de 1052 et 1016	nord est	Y. Labaune
PN/043561/23	P1140403	1	1	vue du sol 1016	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/24	P1140404	1	1	vue du sol 1016	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/25	P1140405	1	1	vue du sol 1016	nord est	Y. Labaune
PN/043561/26	P1140406	2	1	vue du comblement 1052 de la tranchée 1051 et de 1017	est	Y. Labaune
PN/043561/27	P1140407	2	1	vue du comblement 1052 de la tranchée 1051 et de 1017	est	Y. Labaune
PN/043561/28	P1140408	2	1	vue des creusement 1006 et 1004	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/29	P1140409	2	1	vue générale de l'espace 2	nord	Y. Labaune
PN/043561/30	P1140410	2	1	vue générale de l'espace 2	nord	Y. Labaune
PN/043561/31	P1140411	2	1	vue des creusement 1006 et 1004	nord	Y. Labaune
PN/043561/32	P1140412	2	1	vue des creusement 1006 et 1004	nord	Y. Labaune
PN/043561/33	P1140413	2	1	vue de la coupe dans 1017 / 1053	est	Y. Labaune
PN/043561/34	P1140414	2	1	vue de la coupe dans 1017 / 1053	est	Y. Labaune
PN/043561/35	P1140415	2	1	vue de la coupe dans 1017 / 1053	est	Y. Labaune
PN/043561/36	P1140416	5 6	1	vue générale de l'extension sud (espaces 5 et 6)	sud est	Y. Labaune
PN/043561/37	P1140417	5 6	1	vue générale de l'extension sud (espaces 5 et 6)	sud est	Y. Labaune

2019.8 N° 20, RUE DE LA CROIX VERTE, PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

Número d'inventaire	Autre numéro	Espace	Sondage	Description	Vue depuis	Auteur
PN/043561/38	P1140418	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/39	P1140419	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/40	P1140420	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/41	P1140421	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/42	P1140422	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/43	P1140423	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/44	P1140424	6	1	vue de la voirie 1037	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/45	P1140425	5 6	1	vue générale de l'extension sud	sud est	Y. Labaune
PN/043561/46	P1140426	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/47	P1140427	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/48	P1140428	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/49	P1140429	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/50	P1140430	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/51	P1140431	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	nord est	Y. Labaune
PN/043561/52	P1140432	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	nord est	Y. Labaune
PN/043561/53	P1140433	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/54	P1140434	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/55	P1140435	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/56	P1140436	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/57	P1140437	6	1	vue de la voirie 1050	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/58	P1140438	6	1	vue de la voirie 1050	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/59	P1140439	6	1	vue de la voirie 1050	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/60	P1140440	6	1	vue de la voirie 1050	sud	Y. Labaune
PN/043561/61	P1140441	6	1	vue de la voirie 1050	est	Y. Labaune
PN/043561/62	P1140442	6	1	vue de la voirie 1050	est	Y. Labaune
PN/043561/63	P1140443	6	1	vue de la voirie 1050	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/64	P1140444	6	1	vue de la voirie 1050	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/65	P1140445	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/66	P1140446	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/67	P1140447	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/68	P1140448	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/69	P1140449	6	1	vue du mur 1046 et de 1047 / 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/70	P1140450	6	1	vue du mur 1046 et de 1047	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/71	P1140451	6	1	vue de 1047	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/72	P1140452	6	1	vue du mur 1046 et de 1047	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/73	P1140453	6	1	vue du mur 1046 et de 1047	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/74	P1140454	6	1	vue de la coupe 1048 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/75	P1140455	6	1	vue de la coupe 1048 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/76	P1140456	6	1	vue des dalles 1058 et du mur 1046	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/77	P1140457	6	1	vue des dalles 1058 et du mur 1046	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/78	P1140458	6	1	vue de la coupe stratigraphique 1045 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/79	P1140459	6	1	vue de la coupe stratigraphique 1045 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/80	P1140460	6	1	vue de la coupe stratigraphique 1045 / 1058	sud	Y. Labaune
PN/043561/81	P1140461	6	1	vue des dalles 1058 et du fossé 1047	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/82	P1140462	6	1	vue de détail des dalles de 1058	zenithale	Y. Labaune
PN/043561/83	P1140463	4 5	1	vue de la coupe effectuée dans le remplissage 1039 de la tranchée 1038	nord est	Y. Labaune
PN/043561/84	P1140464	4 5	1	vue de la coupe effectuée dans le remplissage 1039 de la tranchée 1038	nord est	Y. Labaune

DOCUMENTATION PRIMAIRE

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2017/341
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2019/584
CODE INSEE	71014		N° OA :	043561
LIEU-DIT	AE 157		RO :	Y. labaune
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	9-13 septembre 2019			

Code	n° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	043561-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	schéma général des structures	1/100	Y. Labaune
G	043561-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe AB	1/20	Y. Labaune
G	043561-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupes CD, EF	1/20	Y. Labaune
G	043561-4	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupes GH, IJ	1/20	Y. Labaune
E	043561-1	minute		papier	A4	description des structures et unités stratigraphiques		Y. Labaune

Annexe 5. Listing des points topographiques

n°point	X	Y	Z	nature
ST1	799366.1308	6651314.4280	320.0286	station
1	799349.1453	6651312.8370	319.4981	limite haute sondage
2	799353.0171	6651315.0946	319.4963	limite haute sondage
3	799355.7839	6651316.5358	319.5137	limite haute sondage
4	799357.2661	6651317.3920	319.5267	limite haute sondage
5	799359.4179	6651318.8310	319.6778	limite haute sondage
6	799360.5900	6651316.7516	319.5913	limite haute sondage
7	799363.4629	6651317.6768	319.8150	limite haute sondage
8	799366.1931	6651318.3155	319.9194	limite haute sondage
9	799369.5472	6651317.2128	319.9618	limite haute sondage
10	799375.4036	6651314.5579	320.0522	limite haute sondage
11	799374.7581	6651312.7412	320.1531	limite haute sondage
12	799369.8885	6651314.9097	320.1146	limite haute sondage
13	799366.3344	6651316.2206	319.9464	limite haute sondage
14	799362.4672	6651315.2282	319.8412	limite haute sondage
15	799363.1630	6651312.8736	320.0231	limite haute sondage
16	799362.6176	6651312.4639	320.0199	limite haute sondage
17	799363.7117	6651310.8681	320.1001	limite haute sondage
18	799364.8661	6651309.6969	320.1176	limite haute sondage
19	799363.6863	6651308.4534	320.1096	limite haute sondage
20	799362.1601	6651309.7272	320.0704	limite haute sondage
21	799360.5970	6651312.1558	319.9358	limite haute sondage
22	799359.2822	6651314.3831	319.7889	limite haute sondage
23	799356.6187	6651313.2810	319.7378	limite haute sondage
24	799356.6445	6651312.4991	319.7359	limite haute sondage
25	799354.0311	6651311.4438	319.6953	limite haute sondage
26	799350.2375	6651310.5502	319.5538	limite haute sondage
27	799349.2747	6651312.7232	319.2047	limite basse sondage
28	799350.1645	6651311.4901	319.2719	limite basse sondage
29	799350.4034	6651310.7110	319.3003	limite basse sondage
30	799356.3747	6651312.5482	319.4438	limite basse sondage
31	799356.1129	6651313.2628	319.3886	limite basse sondage
32	799359.3372	6651314.7584	319.2349	limite basse sondage
33	799361.5290	6651311.0373	319.3993	limite basse sondage
34	799362.6815	6651309.5943	319.5560	limite basse sondage
35	799363.5889	6651308.7133	319.6254	limite basse sondage
36	799364.4725	6651309.8888	319.5216	limite basse sondage
37	799362.8303	6651311.7128	319.3673	limite basse sondage
38	799362.0160	6651313.2557	319.1348	limite basse sondage
39	799362.7201	6651313.4634	319.3904	limite basse sondage
40	799362.2140	6651315.4069	319.2981	limite basse sondage
41	799361.8818	6651315.4279	319.3101	limite basse sondage
42	799361.4102	6651316.8354	319.2698	limite basse sondage
43	799359.7998	6651316.4897	319.4110	limite basse sondage
44	799359.0070	6651318.4403	319.3695	limite basse sondage
45	799357.2579	6651317.2047	319.2128	limite basse sondage
46	799356.2682	6651316.6202	319.0762	limite basse sondage

ANNEXES

n°point	X	Y	Z	nature
47	799351.8896	6651314.2948	319.0424	limite basse sondage
48	799349.2910	6651312.8433	319.1986	limite basse sondage
49	799353.0034	6651313.2308	318.7197	sondage profond
50	799355.3940	6651314.5542	318.7501	sondage profond
51	799354.7724	6651315.8255	318.6611	sondage profond
52	799352.4775	6651314.5771	318.5994	sondage profond
53	799359.3166	6651314.9262	319.2403	sondage profond
54	799360.4824	6651315.6443	319.1919	sondage profond
55	799362.5939	6651312.0727	319.1896	sondage profond
56	799361.3512	6651311.2819	319.2538	sondage profond
57	799362.3270	6651315.5700	318.6411	sondage profond
58	799364.5504	6651316.1960	318.5229	sondage profond
59	799366.1272	6651316.5074	318.6749	sondage profond
60	799369.5623	6651315.3745	318.9384	sondage profond
61	799374.1857	6651313.2553	319.3833	sondage profond
62	799374.7774	6651314.6017	319.3198	sondage profond
63	799370.8278	6651316.4106	318.8964	sondage profond
64	799366.2849	6651317.9864	318.6602	sondage profond
65	799362.0809	6651317.0309	318.5963	sondage profond
66	799374.9138	6651314.5641	319.5255	clou de coupe
67	799372.7059	6651315.6750	319.5413	clou de coupe
68	799369.5988	6651316.9816	319.5356	clou de coupe
69	799366.7245	6651318.1203	319.5158	clou de coupe
70	799361.3367	6651316.8829	319.5347	clou de coupe
71	799362.3859	6651315.5618	319.5382	clou de coupe
72	799359.4570	6651314.4363	319.5481	clou de coupe
73	799362.3419	6651309.9379	319.5091	clou de coupe
74	799359.1061	6651318.5799	319.5280	clou de coupe
75	799356.5845	6651316.9158	319.4995	clou de coupe
76	799352.7232	6651314.9554	319.5120	clou de coupe
77	799349.1181	6651312.8020	319.5049	clou de coupe
78	799357.4145	6651317.2111	319.1959	sol 1024
79	799357.5815	6651316.8884	319.2366	sol 1024
80	799357.0547	6651316.6652	319.2402	sol 1024
81	799357.0564	6651316.3493	319.2615	sol 1024
82	799357.4764	6651316.2049	319.2993	sol 1024
83	799358.3263	6651316.4042	319.3506	sol 1024
84	799358.8227	6651316.0432	319.3753	sol 1024
85	799359.6609	6651315.9960	319.3374	sol 1024
86	799359.2818	6651315.3937	319.4030	sol 1024
87	799359.0755	6651315.4355	319.3657	sol 1024
88	799357.8227	6651315.6686	319.3408	sol 1024
89	799357.4507	6651315.5007	319.3698	sol 1024
90	799356.9906	6651314.3483	319.3693	sol 1024
91	799357.1979	6651313.9117	319.3531	sol 1024
92	799356.7397	6651313.6763	319.3975	sol 1024
93	799356.4660	6651314.2806	319.3404	sol 1024
94	799356.7829	6651314.5875	319.3556	sol 1024
95	799356.7615	6651315.0973	319.3749	sol 1024
96	799356.4236	6651316.6875	319.2637	sol 1024
97	799354.7900	6651314.2310	318.7267	tranchée de récupération 1018

2019.8 N° 20, RUE DE LA CROIX VERTE, PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

n°point	X	Y	Z	nature
98	799355.2438	6651314.5112	318.7078	tranchée de récupération 1018
99	799354.7326	6651315.7868	318.6743	tranchée de récupération 1018
100	799354.2319	6651315.5427	318.6615	tranchée de récupération 1018
101	799355.0695	6651314.0375	319.2629	suite de 1018
102	799355.4135	6651313.2510	319.3176	suite de 1018
103	799355.7536	6651313.0258	319.3648	suite de 1018
104	799356.0271	6651312.3836	319.3803	suite de 1018
105	799356.3455	6651316.6099	319.0857	perturbation 1020
106	799356.7482	6651315.0900	319.3833	perturbation 1020
107	799356.4981	6651314.2776	319.3363	perturbation 1020
108	799356.7395	6651313.6375	319.3994	perturbation 1020
109	799356.0273	6651313.2766	319.4065	perturbation 1020
110	799356.3856	6651312.4956	319.4553	perturbation 1020
111	799356.0077	6651312.3893	319.3769	perturbation 1020
112	799355.6482	6651313.1243	319.3554	perturbation 1020
113	799355.3691	6651313.3244	319.2976	perturbation 1020
114	799355.0360	6651314.1249	319.2385	perturbation 1020
115	799354.1557	6651315.5486	319.1598	perturbation 1020
116	799354.6295	6651314.1259	318.7550	substrat remanié 1042
117	799354.1800	6651315.4654	318.6714	substrat remanié 1042
118	799352.4450	6651314.5266	318.5995	substrat remanié 1042
119	799353.1909	6651313.3233	318.6545	substrat remanié 1042
120	799353.3767	6651313.6594	318.5917	sablière 1054
121	799353.3581	6651314.8568	318.6016	sablière 1054
122	799353.4876	6651314.8652	318.6239	sablière 1054
123	799353.5615	6651313.6891	318.5995	sablière 1054
124	799351.5650	6651312.3904	319.0880	remblais 1017
125	799352.6070	6651312.9987	319.1105	remblais 1017
126	799351.9868	6651314.3046	318.9839	remblais 1017
127	799350.9552	6651313.7102	319.0271	remblais 1017
128	799350.9534	6651313.6244	319.0250	tranchée de récupération 1051
129	799351.4648	6651312.4361	319.1197	tranchée de récupération 1051
130	799352.2514	6651311.4163	319.1752	tranchée de récupération 1051
131	799352.3355	6651311.1962	319.1585	tranchée de récupération 1051
132	799351.9337	6651311.0495	319.2175	tranchée de récupération 1051
133	799351.2171	6651312.0785	319.2027	tranchée de récupération 1051
134	799350.2488	6651313.3258	318.9884	tranchée de récupération 1051
135	799350.2805	6651312.4665	319.1525	fondation mur 1008
136	799349.8226	6651311.9907	319.2006	fondation mur 1008
137	799350.4698	6651310.7302	319.2895	fondation mur 1008
138	799351.3348	6651311.0004	319.1970	fondation mur 1008
139	799350.3183	6651312.4324	319.1484	tranchée de récupération 1010
140	799349.9238	6651313.0217	319.1532	tranchée de récupération 1010
141	799349.3237	6651312.7393	319.1954	tranchée de récupération 1010
142	799349.7686	6651311.9271	319.2410	tranchée de récupération 1010
143	799351.2307	6651311.2131	319.2276	sol 1012
144	799351.6852	6651311.3809	319.1804	sol 1012
145	799351.9585	6651311.0753	319.2157	sol 1012
146	799351.4116	6651310.9184	319.2485	sol 1012
147	799351.4850	6651311.1933	319.2067	TP 1013
148	799352.3527	6651311.2336	319.2176	sol 1023

ANNEXES

n°point	X	Y	Z	nature
149	799352.3319	6651311.5243	319.2177	sol 1023
150	799353.9338	6651312.0251	319.2302	sol 1023
151	799354.6861	6651312.4970	319.2662	sol 1023
152	799355.6887	6651313.0305	319.3650	sol 1023
153	799356.0261	6651312.3152	319.4025	sol 1023
154	799353.7329	6651311.5034	319.3402	alti 1056
155	799352.3581	6651311.9547	319.1996	alti 1056
156	799352.3169	6651312.3899	319.1688	alti 1056
157	799352.9266	6651312.7870	319.1922	alti 1056
158	799353.6512	6651312.8806	319.1911	alti 1056
159	799353.6384	6651313.0019	319.2029	perturbation 1004
160	799354.3969	6651313.6316	319.2019	perturbation 1004
161	799354.9380	6651312.8673	319.2551	perturbation 1004
162	799354.3496	6651312.1980	319.2624	perturbation 1004
163	799353.5551	6651312.0214	319.2104	perturbation 1004
164	799353.1916	6651312.1607	319.2019	perturbation 1004
165	799352.0508	6651312.5456	319.1576	remblais 1022
166	799352.1697	6651312.2145	319.1397	remblais 1022
167	799352.9964	6651312.7254	319.1891	remblais 1022
168	799353.5303	6651312.8256	319.1727	remblais 1022
169	799354.4979	6651313.6171	319.2143	remblais 1022
170	799355.3341	6651313.3292	319.2934	remblais 1022
171	799355.0342	6651314.0847	319.2563	remblais 1022
172	799357.2470	6651313.9401	319.3603	remblais 1022
173	799357.3349	6651315.0041	319.3875	remblais 1022
174	799357.7757	6651315.6637	319.3384	remblais 1022
175	799358.8482	6651315.5698	319.3715	remblais 1022
176	799359.4671	6651315.1071	319.2128	remblais 1022
177	799360.4115	6651315.0793	319.1192	remblais 1022
178	799360.8055	6651314.5348	319.1299	remblais 1022
179	799359.8874	6651313.9338	319.1301	remblais 1022
180	799359.3553	6651314.7458	319.2393	remblais 1022
181	799357.5278	6651317.2658	319.1938	perturbation 1025
182	799357.5430	6651316.9543	319.2192	perturbation 1025
183	799357.0521	6651316.7571	319.2362	perturbation 1025
184	799357.2365	6651316.2472	319.2645	perturbation 1025
185	799358.4490	6651316.3954	319.3253	perturbation 1025
186	799359.5168	6651316.0325	319.3506	perturbation 1025
187	799361.0664	6651315.6842	319.2532	perturbation 1025
188	799361.7470	6651315.6807	319.3020	perturbation 1025
189	799361.4271	6651316.8309	319.2605	perturbation 1025
190	799359.8654	6651316.4168	319.3672	perturbation 1025
191	799359.0285	6651318.3030	319.3578	perturbation 1025
192	799357.7977	6651317.4744	319.3053	sol 1027
193	799358.1734	6651316.8758	319.3384	sol 1027
194	799359.0457	6651316.4628	319.3877	sol 1027
195	799359.8511	6651316.5081	319.4215	sol 1027
196	799359.1494	6651318.3446	319.3739	sol 1027
197	799360.8816	6651314.5358	319.1188	mur 1031
198	799361.1685	6651314.5811	319.0902	mur 1031
199	799360.6009	6651315.4690	319.1062	mur 1031

2019.8 N° 20, RUE DE LA CROIX VERTE, PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

n°point	X	Y	Z	nature
200	799360.4996	6651315.2069	319.1099	mur 1031
201	799360.8942	6651316.7111	319.2813	sol 1028
202	799361.4308	6651316.8047	319.2651	sol 1028
203	799361.7501	6651315.6338	319.2878	sol 1028
204	799361.7553	6651315.6806	319.2890	remblais 1029
205	799362.2080	6651315.2641	319.3199	remblais 1029
206	799362.6901	6651313.5549	319.3857	remblais 1029
207	799362.2036	6651313.2438	319.3320	remblais 1029
208	799360.9598	6651315.2567	319.1993	remblais 1029
209	799359.8867	6651313.7415	319.1388	tranchée de récupération 1032
210	799361.2161	6651314.5707	319.0792	tranchée de récupération 1032
211	799361.5609	6651313.9863	319.1142	tranchée de récupération 1032
212	799360.3084	6651313.2130	319.1199	tranchée de récupération 1032
213	799360.3305	6651313.1648	319.1571	substrat remanié 1034
214	799361.4979	6651311.0078	319.4087	substrat remanié 1034
215	799361.8856	6651310.5235	319.3723	substrat remanié 1034
216	799362.9893	6651311.5235	319.3367	substrat remanié 1034
217	799361.5766	6651313.9517	319.1153	substrat remanié 1034
218	799361.8919	6651310.5605	319.3781	limite tranchée de fondation 1035
219	799362.9834	6651311.5206	319.3309	limite tranchée de fondation 1035
220	799361.9426	6651310.5500	319.3724	lambeau de mur 1036
221	799362.1827	6651310.7726	319.3394	lambeau de mur 1036
222	799362.2484	6651310.5573	319.3202	lambeau de mur 1036
223	799362.0149	6651310.4027	319.3918	lambeau de mur 1036
224	799362.1061	6651310.2482	319.4579	voie 1037
225	799363.2536	6651311.1900	319.3196	voie 1037
226	799364.5512	6651309.8695	319.5500	voie 1037
227	799363.6715	6651308.7728	319.6507	voie 1037
228	799362.7115	6651315.7095	318.5449	tranchée de récupération 1038
229	799365.4152	6651317.5572	318.6010	tranchée de récupération 1038
230	799366.1608	6651317.9739	318.6995	tranchée de récupération 1038
231	799366.8838	6651317.7899	318.6300	tranchée de récupération 1038
232	799364.6963	6651316.2601	318.5503	tranchée de récupération 1038
233	799365.0721	6651317.2142	318.2761	alti fond de 1038
234	799364.6510	6651316.9395	318.3064	alti fond de 1038
235	799364.9538	6651316.5812	318.2654	alti fond de 1038
236	799365.3417	6651316.8181	318.2630	alti fond de 1038
237	799365.4005	6651317.5460	318.5831	tranchée de récupération 1042
238	799365.1179	6651317.8211	318.5859	tranchée de récupération 1042
239	799366.1820	6651317.9662	318.6906	tranchée de récupération 1042
240	799369.0423	6651315.6160	318.8809	mur 1046
241	799369.5976	6651315.3440	318.9389	mur 1046
242	799370.8816	6651316.3951	318.9061	mur 1046
243	799370.2501	6651316.6307	318.9458	mur 1046
244	799371.4789	6651316.1185	318.6890	dalle 1 1058
245	799371.3540	6651315.7926	318.7099	dalle 1 1058
246	799371.2653	6651315.7650	318.7006	dalle 1 1058
247	799370.9273	6651316.2949	318.7006	dalle 1 1058
248	799370.8889	6651316.2800	318.7007	dalle 2 1058
249	799370.5886	6651316.0607	318.7066	dalle 2 1058
250	799370.9765	6651315.5957	318.7151	dalle 2 1058

ANNEXES

n°point	X	Y	Z	nature
251	799371.2487	6651315.7995	318.6940	dalle 2 1058
252	799370.3900	6651315.0734	318.6632	limite de 1047
253	799371.6945	6651316.0329	318.6724	limite de 1047
254	799372.6595	6651314.0266	318.9842	chaussée 1050
255	799373.2162	6651315.2902	318.9699	chaussée 1050
256	799374.8195	6651314.5789	319.3180	chaussée 1050
257	799374.2160	6651313.2813	319.3725	chaussée 1050
258	799371.6749	6651316.0151	318.6828	substrat remanié 1049
259	799370.4442	6651315.0245	318.7346	substrat remanié 1049
260	799372.5886	6651313.9979	318.8811	substrat remanié 1049
261	799373.1611	6651315.3593	318.8547	substrat remanié 1049
262	799370.1670	6651316.6180	318.9197	substrat remanié 1059
263	799368.9978	6651315.6199	318.8791	substrat remanié 1059
264	799368.3480	6651315.8673	318.8917	substrat remanié 1059
265	799368.7927	6651317.2645	318.8769	substrat remanié 1059
266	799368.7281	6651317.2602	318.8516	substrat remanié 1044
267	799368.1506	6651315.9252	318.8211	substrat remanié 1044
268	799366.0743	6651316.5460	318.6634	substrat remanié 1044
269	799364.6511	6651316.2560	318.5473	substrat remanié 1044
270	799366.9258	6651317.7834	318.6414	substrat remanié 1044
271	799365.0638	6651317.7496	318.5969	substrat remanié 1041
272	799365.3947	6651317.4904	318.6057	substrat remanié 1041
273	799363.7946	6651316.4288	318.5453	substrat remanié 1041
274	799363.5445	6651317.4679	318.5520	substrat remanié 1041
275	799364.6688	6651316.9168	318.2942	substrat en place
276	799364.9143	6651316.5191	318.3237	substrat en place
277	799365.3539	6651316.7935	318.2791	substrat en place
278	799365.0464	6651317.2081	318.2748	substrat en place
279	799363.4117	6651317.4080	318.6027	substrat remanié 1040
280	799363.7317	6651316.3983	318.5551	substrat remanié 1040
281	799362.7268	6651315.6996	318.5414	substrat remanié 1040
282	799362.0273	6651317.0053	318.6117	substrat remanié 1040
283	799356.1024	6651316.0337	319.0646	sondage Tristan
284	799355.9454	6651316.4006	319.0617	sondage Tristan
285	799356.3330	6651316.6033	319.0829	sondage Tristan
286	799356.4856	6651316.1159	319.0674	sondage Tristan

Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention**Caractéristiques de l'intervention****Aménageur :**

M. et Mme Eric FEDERICO

Contact aménageur :

M. et Mme Eric FEDERICO
25 bis route de Beaune – 71400 AUTUN
03 85 52 00 76

Permis de construire :

PC : 71014 19 A006

Nature des travaux :

Construction d'un pavillon et d'un garage séparé

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2019 / 341 du 12 juin 2019
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 13 juin 2019
Date de réception au SAVA : 17 juin 2019

Nature de l'opération :

Diagnostic

Modalité particulière d'intervention :

L'ensemble du terrain d'assiette est diagnostiqué

Terrain concerné :

Adresse : Autun – 20 rue de la Croix-Verte
Cadastre : AE 157

Emprise : 661 m²

Vestiges attendus : artisanat et/ou habitat de fort statut ; croisement voirie

Données projet :Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneus 13 tonnes avec godet lisse + chauffeur : 2 jours (1 jour d'ouverture, 1 jour de rebouchage)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 6 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 6 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 6 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 6 jours
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. étude (lavage, inventaire, conditionnement, DAO) : 10 jours
- ✓ Céramologue : 2 jours
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Délai de remise du rapport :

30 jours ouvrés à l'issue de la phase terrain



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Préfet de région

à

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.frService archéologique de la ville d'Autun
Centre d'archéologie et du patrimoine A.Rebourg
5 Rue Bouteiller
71400 AUTUN

Références : LD/JP/2019/ 1878

Dijon, le 13 JUIN 2019

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive et consultation en vue de son attribution

Références : AUTUN (71), 20 rue de la croix verte
PC 071014 19 A0006 – construction d'une maison et d'un garage
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2019/341 du 12 juin 2019 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic préalable à la réalisation du projet de construction d'une maison et d'un garage situé 20, rue de la croix verte à AUTUN.

Vous disposez d'un délai de 14 jours à compter de la réception de la présente pour me faire savoir si vous décidez de réaliser cette opération. À défaut de réponse dans ce délai, vous serez réputé y avoir renoncé.

À toutes fins utiles, je vous communique les coordonnées de l'aménageur concerné par cette prescription :

Monsieur et Madame Eric FEDERICO
25 bis Route de Beaune
71400 AUTUN

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie

Marc TALON

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2019/341 du 12 juin 2019
portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°18-80 BAG du 1^{er} juin 2018 portant délégation de signature à Madame Anne MATHERON, directrice régionale des affaires culturelles ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2018 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu le dossier enregistré sous le n° PC 071014 19 A0006, permis de construire déposé par Monsieur Eric FEDERICO pour le projet de construction d'une maison et d'un garage localisé à AUTUN (71), 20 rue de la croix verte, transmis par la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 15 mai 2019 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (vestiges de la ville antique *intramuros* d'Autun/*Augustodunum*, notamment voie et habitat) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet de construction d'une maison et d'un garage sis en :

RÉGION : BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
DEPARTEMENT : SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE : AUTUN
Lieu-dit ou adresse : 20 Rue de la croix verte
Cadastre : Section : AE, Parcelle : 157

Réalisé par : Monsieur et Madame Eric FEDERICO
25bis route de Beaune
71400 AUTUN

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de **661 m²**, est figurée sur le document graphique annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - L'attribution de la réalisation du diagnostic fera l'objet d'une décision distincte du présent arrêté.

L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté.

Article 3 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment : son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le projet de diagnostic élaboré par l'opérateur désigné pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par l'opérateur désigné devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme, ainsi qu'une version numérique (PDF). L'opérateur désigné prévoira en outre autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers éventuellement distincts de l'aménageur, en cas de prélèvement de mobilier archéologique. Un exemplaire supplémentaire sera également prévu pour le Service archéologique de la Ville d'Autun si celui-ci n'est pas l'opérateur du diagnostic.

Le délai de remise du rapport ne saurait excéder 50 jours ouvrés à compter de l'achèvement de la phase terrain.

Article 4 - Principes méthodologiques

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées à la pelle mécanique, réparties selon un maillage régulier sur la totalité de l'emprise et représentant 10 % de la superficie.

Ces ouvertures devront avoir une taille suffisante pour une vision en plan et en coupe représentative de la stratification archéologique sous-jacente. Ces sondages seront répartis de manière homogène sur la totalité de la surface à sonder.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures (tranchées et fenêtres) ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie.

Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin. Ces précautions pourront inclure le remblai des surfaces ouvertes.

Article 5 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique sont inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de

l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier de la qualification suivante : **antiquisant**, adaptée aux périodes ou structures que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 7 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan, à Monsieur et Madame FEDERICO, au Service archéologique de la ville d'Autun et à l'INRAP - Direction régionale Bourgogne-Franche-Comté.

Fait à Dijon, le 12 juin 2019

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON

